

PEUPLES
Solidaires

en association avec **act:onaïd**



**L'accès à la terre dans
le contexte de crise
alimentaire, écologique,
économique et financière
mondiale**

Actes du Forum International sur l'Accès à la terre,
18-19 avril 2009 Montreuil

AGIR POUR LES DROITS. VAINCRE LA PAUVRETÉ



Sommaire

La lutte pour l'accès à la terre est étroitement liée à la défense de l'agriculture paysanne	Fiche #1
Un changement politique nécessaire pour soutenir l'agriculture paysanne plutôt que l'agriculture productiviste	Fiche #2
L'accaparement des terres agricoles	Fiche #3
Rôle des association pour lutter contre le rachat des terres agricoles	Fiche #4
Les formes de mobilisation pour l'accès à la terre	Fiche #5
Les agrocarburants, menace pour l'accès à la terre	Fiche #6
L'accès des femmes à la terre dans les pays du Sud	Fiche #7
L'agriculture en zone périurbaine	Fiche #8
Les problèmes de l'installation des jeunes européens en agriculture	Fiche #9
Des femmes en action au Burkina Faso	Fiche #10
30 ans de lutte pour le Comité d'Unité paysanne CUC au Guatemala	Fiche #11
Le KASAMA-TK, un mouvement paysan philippin sans concession	Fiche #12
Accès à la terre, les recommandations du Rapporteur Spécial des Nations-Unies sur le Droit à l'alimentation	Fiche #13
Charte du Forum international sur l'accès à la terre, 18-19 avril 2009	Fiche #14

Introduction

Le Forum international sur l'accès à la terre a eu lieu les 18 et 19 avril 2009 à la salle des fêtes de la Mairie de Montreuil. Il s'inscrivait dans le cadre des mobilisations organisées partout dans le monde pour célébrer la Journée mondiale des luttes paysannes (17 avril). Le forum avait également lieu dans le cadre de la campagne FaimZéro lancée par Peuples Solidaires et ActionAid International.

Le nombre de participants – 350 personnes – témoigne de l'intérêt des citoyens pour une question qui nous paraît centrale aujourd'hui : l'accès à la terre. Nous avons envisagé cette question dans le contexte de crise alimentaire, écologique, économique et financière mondiale. Cette crise qui a notamment révélé au grand jour les effets dévastateurs des politiques de libéralisation de l'agriculture et l'abandon des petits paysans face à l'agrobusiness : aujourd'hui un milliard de personnes souffrent de la faim et les ¾ sont des paysans. Il est urgent de défendre les agricultures familiales et paysannes à travers des actions de sensibilisation et de plaidoyer. Tel était l'objet de ce forum.

Nous avons eu la chance d'accueillir des représentants d'organisations d'Afrique, d'Amérique latine, d'Asie et d'Europe pour échanger avec eux sur les moyens de défendre les droits des paysannes et des paysans et le droit à la souveraineté alimentaire au Sud comme en Europe.

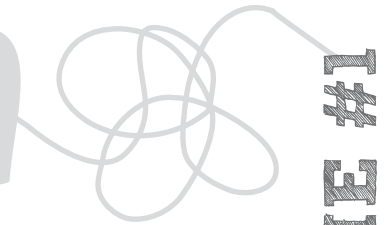
Ce forum fut aussi l'occasion d'interpeller les candidats aux élections européennes du 7 juin 2009 en leur demandant d'intégrer les enjeux fonciers dans l'agenda du prochain parlement européen. En parallèle du forum, les groupes et militants Peuples Solidaires se sont mobilisés auprès des candidats dans les différentes circonscriptions françaises, en leur soumettant la Charte adoptée à l'issue des travaux du forum.

Les organisateurs du forum tiennent à remercier la Mairie de Montreuil, la Fondation Un Monde Par Tous et la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme qui ont soutenu cette initiative.

Les Actes du forum sont présentés sous un format de fiches thématiques, afin d'en faciliter la lecture et l'utilisation. Il s'agit en effet d'en faire un outil d'information, de sensibilisation et de plaidoyer pour l'ensemble des participants, le public militant et toutes les personnes intéressées par une problématique actuellement très médiatisée mais qui demeure complexe.

LA LUTTE POUR L'ACCÈS À LA TERRE EST ÉTROITEMENT LIÉE À LA DÉFENSE DE L'AGRICULTURE PAYSANNE

PRÉSENTATION DES ACTES DU FORUM



Le droit des paysannes et des paysans à la terre est une des conditions essentielles de la souveraineté alimentaire des peuples et de l'éradication de la faim dans le monde. Dans un contexte de crise mondiale, ce droit est plus que jamais bafoué et remis en cause par l'essor de l'agrobusiness et les politiques économiques néo-libérales.

Aussi bien dans les pays du Sud qu'en Europe, les organisations paysannes et leurs alliés luttent pour défendre leurs droits et promouvoir les agricultures paysannes et familiales.

À travers différents ateliers et tables rondes, le Forum de Montreuil est revenu sur l'ensemble des enjeux liés au foncier, a présenté des expériences et favorisé des échanges entre organisations et militants. Les 14 fiches thématiques reprennent l'essentiel de ces débats.

Pour comprendre la situation et s'associer aux luttes paysannes, il est primordial de démontrer en quoi l'agriculture paysanne est le modèle à promouvoir pour répondre aux enjeux alimentaires et agricoles mondiaux. Menacée par l'agriculture productiviste, négligée par les politiques agricoles et d'aide au développement, c'est pourtant l'agriculture paysanne qui permettra de nourrir les populations, donner du travail aux ruraux et préserver l'environnement. Elle doit donc être placée au cœur des politiques de demain (*Fiche 2: Sensibilisation aux enjeux de l'accès à la terre*).

Cependant, à l'échelle mondiale, les paysan(ne)s doivent faire face au très médiatisé phénomène de rachats de terres agricoles par des États et des investisseurs privés issus pour beaucoup du monde de la finance. Cette situation fragilise encore plus les millions de petits paysans privés à terme de leur outil de travail si l'investissement dans les terres se fait sans eux (*Fiche 3: L'accaparement des terres agricoles*).

Différents mouvements et organisations tentent de lutter contre le phénomène et ont recours pour cela à la solidarité internationale (*Fiche 4: Comment lutter contre le rachat des terres agricoles?*). Ils n'ont d'ailleurs pas attendu l'accélération du phénomène de rachats de terres pour se mobiliser contre les entreprises et les États orientés depuis des décennies vers une conception industrielle de l'agriculture. En Inde, aux Philippines comme au Guatemala, les méthodes de mobilisation et les rapports de force sont différents mais les objectifs poursuivis sont les mêmes (*Fiche 5: Les formes de mobilisation pour l'accès à la terre; Fiche 11: 30 ans de lutte pour le CUC au Guatemala et*

Fiche 12: Le KASAMA-TK, un mouvement paysan philippin sans concession).

En outre, le cadre des droits de l'homme, en particulier le droit à l'alimentation, peut fournir des outils politiques et juridiques pour renforcer ces luttes et pour encadrer et tenter de réguler l'actuel phénomène d'accaparement des terres. C'est tout le travail du Rapporteur spécial des Nations-Unies sur le Droit à l'alimentation Olivier de Schutter dont le conseiller a présenté le travail pendant le forum (*Fiche 14: Accès à la terre, les recommandations du Rapporteur Spécial des Nations-Unies sur le Droit à l'alimentation*).

Dans ce contexte, au moment où le Parlement européen est renouvelé, il convient de rappeler en quoi les politiques européennes jouent un rôle dans l'aggravation des difficultés rencontrées par les petits paysans du Sud. L'exemple des agrocarburants est particulièrement révélateur de l'impact des politiques européennes – en l'occurrence la politique énergétique – sur les modes de production dans les pays exportateurs de produits agricoles (*Fiche 6: Les agrocarburants, menace pour l'accès à la terre*). Mais l'agriculture paysanne est aussi menacée en Europe par la politique agricole commune aujourd'hui fondée sur une vision commerciale et entrepreneuriale de l'agriculture. Dès lors, des initiatives voient le jour pour relancer la production agricole paysanne pour les villes (*Fiche 8: L'agriculture en zone périurbaine*), pour enrayer la désertification des campagnes, la concentration du foncier, alors que les jeunes agriculteurs connaissent de grandes difficultés pour s'installer (*Fiche 9: L'installation des jeunes en agriculture*).

Dans le combat pour la terre, les femmes occupent une place centrale. À l'échelle de la planète, ce sont elles qui assurent l'essentiel de la production agricole et ce sont pourtant elles qui subissent le plus de discriminations dans l'accès à la terre et aux autres ressources nécessaires à la production agricole (*Fiche 7: L'accès des femmes à la terre dans les pays du Sud*). Au sein des organisations paysannes, ONGs et mouvements sociaux, les femmes ont décidé de faire entendre leurs voix et de faire valoir leurs droits, à l'image du Réseau Femmes en Action au Burkina Faso (*Fiche 10: Des femmes en action au Burkina Faso*).

À l'issue des débats et échanges d'expériences, les participants au Forum ont amendé et adopté le texte de la Charte du Forum, synthèse des revendications portées par Peuples Solidaires et la Confédération Paysanne pour défendre le droit des paysan(ne)s à la terre (*Fiche 14: Charte du Forum international sur l'accès à la terre*).

UN CHANGEMENT POLITIQUE NÉCESSAIRE POUR SOUTENIR L'AGRICULTURE PAYSANNE PLUTÔT QUE L'AGRICULTURE PRODUCTIVISTE

Il est urgent de montrer en quoi l'agriculture paysanne doit être soutenue, au nom de la justice sociale, de l'efficacité économique et de la préservation de l'environnement. Cette agriculture est menacée par l'avancée de l'agriculture productiviste, dans les pays du Sud comme en Europe. À partir d'arguments solides démontrant le bien-fondé d'un soutien à l'agriculture paysanne, les politiques agricoles doivent être réorientées.

Pourquoi promouvoir et défendre l'agriculture paysanne ?

Au nom de la justice sociale, de l'efficacité économique et de la préservation de l'environnement, il est de l'intérêt général de promouvoir et de défendre une agriculture paysanne familiale.

Il s'agit en effet d'un modèle agricole satisfaisant à plus d'un titre : les paysans travaillent pour leur propre compte dans leur milieu, en toutes connaissances des spécificités climatiques, environnementales et pédologiques locales. Ils cherchent à atteindre les meilleures conditions pour améliorer leur bien-être tout en restant dans le même environnement. Étant installés à leur propre compte, les paysans essayent de baisser les coûts et de faire le meilleur usage des ressources naturelles renouvelables comme par exemple les rayons du soleil ou bien l'azote. Ils gèrent également en circuits courts les cycles biologiques de l'eau, des minéraux, et autres ressources, parce qu'ils sont conscients que c'est la condition sine qua non pour transférer leur patrimoine à leurs descendants. Les cultures sont diversifiées et répondent notamment aux besoins alimentaires.

De ce fait, un agriculteur travaillant pour son propre compte travaille pour l'intérêt général, à l'inverse des exploitations capitalistes qui cherchent à placer leurs capitaux partout dans le monde. Dans ce système régi par le profit, on investit peu pour récolter beaucoup ; on préfère remplacer les travailleurs par des machines, on met des gens au chômage, on plante des cultures transgéniques... quitte à générer des catastrophes économiques et environnementales. Mais le résultat c'est aussi qu'entre une grande exploitation capitaliste et une petite exploitation familiale, la différence de rendement est considérable, souvent autour de 200 %. Face à cela, si rien n'est fait pour soutenir les petits paysans, l'agriculture paysanne est condamnée à mort.

Dans quelle mesure le modèle d'agriculture productiviste menace-t-il le modèle de l'agriculture paysanne ?

À l'inverse de l'agriculture paysanne qui est extrêmement diversifiée, l'agriculture productiviste est particulièrement basée sur la monoculture. En effet, depuis le néolithique, c'est-à-dire la naissance de l'agriculture, et ce jusqu'au 19^{ème} siècle, les agriculteurs sélectionnaient leurs propres variétés de récoltes. Ces dernières étaient naturellement adaptées à l'écosystème. Or on constate que depuis un siècle et demi une tendance à la standardisation : on veut du même gabarit, du calibrage... du clonage de denrées alimentaires ! C'est ainsi qu'on bascule dans l'élevage et l'agriculture de gros et qu'on perd toute notion de la spécificité de la terre locale.

Actuellement, les cultures sont si peu diversifiées qu'on ne peut même plus parler de variétés. Pour améliorer les coûts, on cultive en gros. La sélection des denrées ne se fait plus au sein du terroir mais dans des bureaux éloignés de toute réalité, en ne tenant compte d'aucune spécificité locale mais du profit uniquement. On en vient à adapter l'environnement aux variétés et non le contraire. Étant donné qu'on force la nature, qu'on artificialise certaines zones de cultures qui ne sont en rien adaptées aux conditions locales, la nature se rebelle. Le recours à une escalade de pesticides et d'insecticides toujours plus toxiques est donc courant, alors que ceci pourrait être évité si l'on respectait le milieu naturel.

Le constat est grave. À cause d'une recherche constante du profit, l'agriculture productiviste fragilise la terre, détruit le milieu naturel et met au chômage des milliers de paysans qui ne peuvent pas suivre la cadence.

De plus, à la différence des paysans traditionnels, les capitalistes sont mobiles. Une fois qu'ils ont épuisé et pollué une zone, ils la quittent et l'abandonnent aux paysans qui voient leurs terres appauvries et parfois inutilisables. Les paysans de l'agriculture familiale n'ont pas les moyens d'arrêter cela car ils n'ont pas assez de terres et pas d'accès au crédit.

La triste conclusion est que les gens qui veulent travailler pour l'intérêt général n'en ont pas les moyens, alors que les gens qui en ont les moyens n'en ont pas l'intérêt.

UN CHANGEMENT POLITIQUE NÉCESSAIRE POUR SOUTENIR L'AGRICULTURE PAYSANNE PLUTÔT QUE L'AGRICULTURE PRODUCTIVISTE

La course à la terre en Europe

L'Europe connaît depuis de nombreuses années une politique agricole de modernisation. Modernisation est ici synonyme d'agrandissement des structures, de concentration des terres et des moyens de production dans les mains de quelques exploitants. Les paysans disparaissent peu à peu : en France, ils ne sont plus que 400 000 aujourd'hui, alors qu'on en comptait 2 millions il y a 30 ans.

La concurrence entre le paysan et l'agriculture productiviste se révèle totalement déloyale (cf. : ci-dessus). Les paysans appauvris ne pouvant faire face à la hausse des coûts de production, se retirent du métier. En conséquence, certaines zones sont désertées comme le Limousin par exemple, et les productions sont regroupées par les grandes exploitations. À ce rythme, pour d'avantage d'efficacité et de productivité, bientôt tous les légumes d'Europe seront produits à un endroit, toute la viande à un autre, et ainsi de suite!

Le consommateur a également une grande part de responsabilité dans cette désertification. En effet, on peut dire qu'il ne sait plus consommer aux sources. Sa vision de la qualité des aliments est influencée. Le bon lait devient celui de Danone, celui des paysans quant à lui est rempli de bactéries et représente donc un danger pour la santé! Danone qui délocalise ses entreprises dans des pays où la main-d'œuvre est moins chère, profite alors pleinement de ce mode de consommation parce que l'entreprise vend plus à moindre coût. Les paysans producteurs de lait par contre, ne peuvent rivaliser et sont obligés de s'incliner face au géant laitier. Le marché est basé sur la standardisation et l'apparence des aliments, plutôt que sur la qualité de ces derniers. Et le consommateur est entraîné dans cette dénaturaison.

Un changement politique nécessaire

Pour mettre un terme à ce modèle agricole, la solution est avant tout politique. Malheureusement, les politiques agricoles déjà en place vont plutôt dans le sens de l'agriculture industrielle au détriment des paysans. En Europe, les subventions au volume de production et plus récemment le droit à paiement unique dans le système de la PAC, ont fait monter la spéculation foncière. De nombreux obstacles freinent l'installation des nouveaux paysans ou le maintien de ceux déjà en place et qui tentent de résister.

En somme, l'agriculture capitaliste veut empêcher la réappropriation des terres parce qu'il n'est pas dans son

intérêt que les paysans reprennent leur terre, et par corrélation, une part du marché. Pourtant, y compris dans la PAC actuelle, les Européens disposent d'outils pour lutter contre la concentration de la terre alors que bien des pays en sont privés.

Mais c'est bien vers une refondation de la PAC et à une relance des politiques agricoles dans les pays du Sud qu'il faut tendre, si l'on veut enrayer le déclin de l'agriculture familiale et paysanne. Cette refondation et cette relance devront se faire par la mise en œuvre de la souveraineté alimentaire, au Nord comme au Sud.

Tel est l'objectif de nos actions et de nos mobilisations, en montrant que le débat est aujourd'hui vital pour l'humanité toute entière et pas seulement pour les paysans.

Pour aller plus loin :

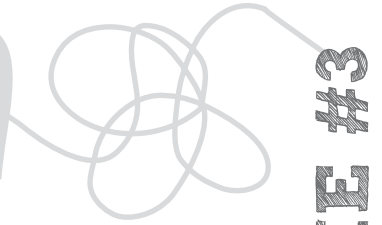
Agricultures africaines et marché mondial, Marc Dufumier, Fondation Gabriel Péri, Novembre 2007

Source :

D'après les interventions de Marc Dufumier, Professeur d'agriculture comparée à AgroParisTech, et Nicolas Duntze, viticulteur dans le Gard, membre de la Confédération Paysanne. Table ronde sur la sensibilisation des enjeux de l'accès à la terre, samedi 18 avri 2009!

L'ACCAPAREMENT DES TERRES AGRICOLES

ÉTATS, ENTREPRISES ET FONDS SPÉCULATIFS INVESTISSENT SUR DES MILLIERS D'HECTARES



Le contexte actuel de crise alimentaire, agricole, financière et économique a de graves conséquences sur la gestion des terres cultivables au Nord comme au Sud avec un phénomène d'accaparement des terres agricoles qui ne cesse de s'amplifier. De nouveaux acteurs, États et fonds spéculatifs, émergent et investissent sur des milliers d'hectares, sans aucun contrôle ni garantie pour les populations locales. Ce phénomène, en partie nouveau, ne fait qu'amplifier des tendances de long terme comme le montre le cas de l'Équateur.

Retour sur le phénomène d'accaparement des terres agricoles

Le phénomène de rachat de terres est préoccupant et a donné lieu à une couverture médiatique très importante. Le rapport publié en octobre 2008 par l'organisation GRAIN a révélé qu'en trois mois seulement, plus de cent entreprises avaient acheté des terres agricoles à l'étranger. Ces entreprises sont le plus souvent établies dans des pays ayant utilisé toutes leurs terres arables et désireux de garantir leur sécurité alimentaire en produisant à l'étranger. C'est par exemple le cas des multinationales domiciliées dans les pays du Golfe, en Chine, au Japon, en Corée du Sud. Derrière ces rachats de terres, on trouve deux principaux acteurs : les géants de l'agrobusiness qui cherchent à développer toujours plus leur activité, comme par exemple les filiales de Mitsubishi ou Daewoo et le monde de la finance, comme Morgan Stanley, Goldman Sachs et Deutsche Bank, qui a trouvé dans la terre un nouvel actif spéculatif. C'est par la taille des investissements et la nature des acteurs qu'on peut ainsi parler de phénomène nouveau, même si la concentration du foncier est au cœur du modèle d'agriculture d'exportation héritée de la colonisation. Il convient aussi de mentionner que certains États, soucieux de sécuriser leur approvisionnement alimentaire, sont également très impliqués dans ces investissements fonciers à l'étranger.

Le Fond Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale (BM) ont estimé récemment que ce phénomène ne donnait pas lieu à s'inquiéter, car selon les principes de la libre circulation des échanges, les pays manquant de denrées alimentaires peuvent les acheter directement aux pays exportateurs. Avec la crise alimentaire de 2008, ce discours a fait long feu. En effet, ces achats de terres étrangères augmentent la dépendance entre les pays et lorsque le prix des aliments de base augmente, les États doivent s'endetter pour nourrir leur population. En 5 ans, 200 millions de personnes en plus ont été

touchées par la faim alors que les institutions internationales présentent la mondialisation des échanges alimentaires comme la solution à la famine ; ce discours hypocrite ne profite qu'aux grands groupes alimentaires et financiers.

À la veille du forum de Montreuil (avril 2009), l'Afrique du Sud a signé un contrat d'achat de dix millions d'hectares au Congo, soit deux fois la taille de la Suisse, ou bien encore deux fois la totalité de la superficie cultivée en Afrique du Sud. Du côté des pays du Golfe, des investisseurs saoudiens ont proposé au président tanzanien d'acheter quarante millions d'hectares, et ce dernier a accepté. En pratique comment cela se passe-t-il ?

Pourquoi les gouvernements acceptent-ils si facilement les propositions des multinationales étrangères ?

Même s'il convient de répondre à cette question au cas par cas, il semble qu'en général, les gouvernements pensent à tort que les locations ou les achats de terres vont relancer la croissance en créant des emplois et en permettant le développement d'infrastructures scolaires, sanitaires, routières et commerciales. Mais les leçons du passé indiquent que tel n'est pas le cas et que bien souvent, ces contrats apportent plus de pauvreté à des pays déjà en situation délicate. En effet, les infrastructures construites sont orientées vers l'exportation des productions et non vers la satisfaction des besoins des habitants. Les emplois détruits – en particulier pour ceux qui perdent leur outil de travail qu'est la terre – sont bien plus nombreux que les emplois créés.

S'agissant des multinationales implantées dans les pays du Golfe, en Chine et en Inde, les contrats commerciaux bilatéraux sont signés par les gouvernements, mais en réalité, on constate que le principal bénéficiaire est le secteur privé. Dans le cas récent du rachat des terres en Tanzanie par des investisseurs saoudiens, le gouvernement tanzanien a mis en place le cadre juridique permettant la transaction et la signature du contrat avec les entrepreneurs saoudiens. En effet, la plupart du temps en Afrique, l'État est propriétaire de la terre, les paysans n'ayant que des droits d'usage. Les gouvernements ont donc tout loisir de céder la terre aux investisseurs étrangers tout en respectant le cadre légal.

L'ACCAPAREMENT DES TERRES AGRICOLES ÉTATS, ENTREPRISES ET FONDS SPÉCULATIFS INVESTISSENT SUR DES MILLIERS D'HECTARES

Conséquences sur les réformes agraires

Cette arrivée massive d'acteurs extérieurs au monde agricole, en particulier les acteurs de la finance, remet en cause une des principales demandes des organisations paysannes, à savoir les réformes agraires. En effet, comment parvenir à faire pression sur des acteurs privés comme des banques et des fonds d'investissements si ce sont eux qui obtiennent les titres fonciers? Les organisations paysannes peuvent-elles faire confiance à leurs gouvernements si ces derniers vendent la terre? Comment continuer à réclamer les réformes agraires quand elles ont pour orientation les recommandations d'organismes comme la Banque Mondiale? Cette dernière soutient actuellement des projets d'octroi de titres fonciers avec pour arguments la sécurisation et la motivation des producteurs, ainsi qu'une approche so-disant rationnelle de l'exploitation agricole. Pour quels résultats? Les petits paysans surendettés vendent leur terre aux plus offrants et excluent du même coup d'autres paysans. Les grands exploitants, les fonctionnaires des villes et les investisseurs étrangers remportent la mise dans ce modèle de réforme agraire fondé sur le droit de propriété.

L'Équateur : la terre entre dans la Constitution

Des données préoccupantes

En Équateur, la question de l'accès à la terre est étroitement liée à celles de la pauvreté et de la faim. En 2007, plus de 61 % de la population équatorienne vivait dans la pauvreté, avec une proportion très importante de ruraux souffrant de la faim. La structure agraire est extrêmement inégalitaire. Les multinationales de l'agro-alimentaire tirent profit de cette structure et accentuent les déséquilibres avec la population locale. L'Équateur est ainsi un grand pays exportateur de bananes et de fleurs, en direction notamment de l'Union Européenne.

Des réactions encourageantes

La terre s'avère être une base fondamentale pour la justice et l'égalité. L'Amérique Latine s'en aperçoit peu à peu et met l'accent sur la protection de cette terre à valeur sacrée. Face aux craintes de la population de voir sa source de richesses s'émietter entre les mains des multinationales étrangères et face aux différents mouvements de mobilisation, le gouvernement équatorien a pris des mesures. Depuis l'élection de Raphael Correa à la tête de l'État, la politique foncière à l'égard des indigènes a par exemple évolué. Une loi permet désormais de restituer la terre aux indigènes en tant que propriétaires

communautaires lorsqu'ils peuvent prouver qu'ils habitaient cette terre depuis une centaine d'années. Cela permet d'éviter les destitutions de terres, notamment par les entreprises pétrolières, qui profitaient des lacunes de la loi foncière pour s'accaparer des terres.

De plus, la toute nouvelle Constitution a reconnu la valeur de la terre nourricière, dont le nom originel est Patchamama, en l'inscrivant en toutes lettres dans la Constitution. Elle est ainsi constitutionnellement protégée. Le gouvernement a également créé un Conseil pour réguler l'accès à la terre, à l'eau et au crédit, car les problèmes du pays ne se bornent pas à l'accès au foncier mais bien à l'ensemble des ressources. Si ces mesures n'empêchent pas les rachats de terres pour autant, elles ont pour avantage de les limiter et de les encadrer.

L'Équateur, et l'Amérique Latine à plus grande échelle, sont en train d'innover dans la lutte pour l'accès à la terre. La situation est encourageante, des enseignements sont à tirer pour continuer à faire pression sur les acteurs politiques et économiques.

Sites internet :

GRAIN : www.grain.org

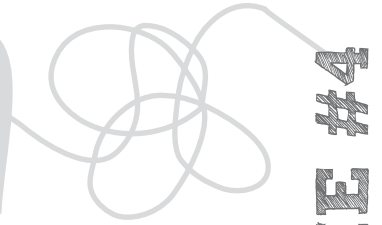
FENACLE : www.fenacle.org.ec

Source :

D'après les interventions d'Henk Hobbelink, coordinateur de l'ONG GRAIN et de Marcelo Arcos, coordinateur de la FENACLE (Équateur), Table ronde sur la sensibilisation des enjeux de l'accès à la terre, samedi 18 avril 2009.

RÔLE DES ASSOCIATION POUR LUTTER CONTRE LE RACHAT DES TERRES AGRICOLES

LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE MET LA SOUVERAINETÉ AU CŒUR DES REVENDICATIONS



Suite aux différentes crises mondiales de ces dernières années, la terre est de plus en plus considérée comme une marchandise; la multiplication des acteurs impliqués dans le rachat de terres (fonds d'investissements, banques, entreprises...) rend le défi immense pour les organisations de défense de l'agriculture paysanne. De quelles manières ces organisations peuvent-elles se battre? Sur quoi doivent-elles mettre l'accent pour se faire entendre? En s'appuyant sur la solidarité internationale, il s'agit de dénoncer les politiques des institutions financières internationales mais aussi de l'Union européenne, en replaçant la souveraineté alimentaire au cœur des revendications.

Mener un combat national, relié à l'international

Nous l'oublions souvent, les luttes pour l'accès à la terre doivent d'abord être portées nationalement, selon le contexte et les réalités de chaque pays. Il est très difficile de mener la bataille contre l'accaparement des terres à l'échelle internationale sans passer par des luttes nationales et en se basant sur des cas précis. Il faut en effet pouvoir observer ce qui se passe dans chaque pays pour parvenir à des constantes justifiant un mouvement global.

Chaque lutte nationale a par ailleurs besoin de la solidarité internationale pour tenter de porter ses fruits. C'est le cas de la location des terres malgaches par l'entreprise sud coréenne Daewoo Logistics, présenté lors du Forum par Mamy du Collectif de Défense des Terres Malgaches. On peut parler de cas d'école, typique du phénomène actuel: l'annonce porte sur une portion de terres très grandes, le contenu des négociations est tenu secret et les discours sur ses évolutions récentes sont contradictoires. La construction d'une information publique et accessible apparaît alors essentielle pour répondre à ce type de transaction opaque.

L'utilisation de moyens de pression apparaît aujourd'hui comme un outil précieux dans la lutte contre l'accaparement des terres. Les Appels Urgents, développés par Peuples Solidaires et d'autres organisations de solidarité internationale jouent un rôle important. En effet, ils rassemblent en quelques semaines des milliers de voix pour dénoncer à l'unisson des situations injustes et dangereuses et pour contribuer à construire l'information et le rapport de forces. À titre d'exemple, l'Appel Urgent n° 326 du 14 février au 1er juin 2009 lancé par Peuples Solidaires a rassemblé plus de 8000 signatures en quelques mois.

Démentir les idées reçues

Comme on l'a vu dans la fiche intitulée: l'accaparement des terres agricoles, il paraît crucial d'insister sur le caractère nouveau du phénomène d'achat massif de terres agricoles dans les pays du Sud, à travers l'arrivée des acteurs purement spéculatifs.

Le phénomène n'est en réalité pas nouveau en soi; à l'époque coloniale, grande période d'expansion capitaliste, 6 000 000 d'hectares ont été arrachés aux paysans, et l'immigration européenne en Amérique latine notamment, ont accaparé quasiment l'ensemble des terres occupées autrefois par les peuples indigènes. Mais l'argument consistant à soutenir que l'accaparement des terres actuel n'est pas nouveau, cache des propos dangereux pour la protection des populations et des paysans expropriés. En effet, en défendant l'idée d'une « répétition de l'histoire », s'agirait-il pour certains de justifier les rachats de terres et l'accepter en toute impunité? Si l'on veut faire prendre conscience de l'importance du problème et des conséquences néfastes qui en découlent, il est essentiel de contrer cette idée reçue. Il n'y a jamais eu une telle ampleur dans l'achat de terres constaté actuellement et qui met en avant des acteurs qui ne sont aucunement motivés par la question de la faim et l'avenir des paysans.

Nous, organisations et militants, devons donc soutenir les populations qui luttent contre ces achats massifs par la mise en place des réformes agraires et par l'interdiction d'achats de terres à caractères spéculatifs. En termes de campagne de plaidoyer, il est important d'insister sur le caractère nouveau de ce phénomène pour alerter les décideurs et l'opinion publique sur la gravité de la situation.

Dénoncer les discours hypocrites des institutions internationales

Les institutions internationales telles que le Fonds Monétaire international, la Banque Mondiale, le G8 et même en partie la FAO, soutiennent trop souvent le rachat de terres agricoles présenté comme des investissements salutaires dans l'agriculture. Le problème est que ce type d'investissements va dans le sens de toujours plus de libéralisation de l'agriculture, de privatisation du foncier et de développement de l'agrobusiness qui vont, de fait, à l'inverse de l'intérêt et des besoins réels des populations.

RÔLE DES ASSOCIATION POUR LUTTER CONTRE LE RACHAT DES TERRES AGRICOLES

LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE MET LA SOUVERAINETÉ AU CŒUR DES REVENDICATIONS

Certes, le Sommet international sur la crise alimentaire organisé en juin 2008 par la FAO a pointé les causes de la crise alimentaire et le besoin de soutenir les petits paysans. Mais la question de l'accaparement des terres n'a toujours pas été mise à l'agenda. Les causes de la crise alimentaire et agricole ne sont pas profondément discutées, encore moins repensées. Les institutions internationales se contentent de les porter sur la scène publique pour rassurer l'opinion publique, mais ne prennent en réalité aucune mesure concrète. Au contraire, elles continuent même à encourager les pratiques de libéralisation du marché.

La terre oui, mais à quelle fin ?

La mobilisation contre le rachat des terres agricoles pose les questions suivantes: que voulons-nous faire de la terre? Quel type d'agriculture et quelle nourriture désirons-nous?

Pour y répondre, le concept de souveraineté alimentaire développé par Via Campesina peut être pris comme point de départ: tous les éléments doivent être considérés dans la définition d'une nouvelle vision de ce que nous voulons faire de la terre. Cette vision doit relier les problèmes de la terre, de la production agricole (qualité, disponibilité et prix des aliments), de l'utilisation des ressources (de l'eau en particulier), du marché et du rôle que peuvent avoir les petits agriculteurs, les petits pêcheurs, les petits éleveurs, y compris les nomades. Le phénomène de l'accaparement des terres peut donc être une opportunité pour faire connaître le concept de souveraineté alimentaire, comme revendication commune à l'ensemble des mobilisations portées par les sans-terre et les petits paysans. Il s'agit donc de poser la question à un niveau global et systémique en s'accordant sur les demandes communes. C'est tout le sens de la Charte discutée et adoptée pendant le forum, qui place la souveraineté alimentaire comme revendication principale.

Faire pression sur les parlementaires européens

Les politiques européennes (aide au développement, politique agricole commune, accords de libre-échange, politique énergétique) contribuent à l'essor du rachat de terres dans les pays du Sud, avec l'extension des monocultures pour la production d'agrocarburants et d'aliments pour le bétail. Les investissements des entreprises européennes, la face la plus visible, ne doivent donc pas occulter les effets moins directs de l'ensemble de ces politiques. C'est pourquoi il est nécessaire d'accroître la pression sur les parlementaires européens

pour qu'ils mettent à l'agenda européen la redéfinition des politiques ayant un impact sur l'agriculture. L'Union Européenne, premier bailleur mondial d'aide au développement, doit se reposer la question de la cohérence de ces politiques.

De plus, l'instauration d'un dialogue permanent entre les parlementaires européens et les représentants des organisations paysannes des États du Sud, permettraient à ces parlementaires de mieux comprendre les conséquences de l'application des politiques décidées en Europe, ainsi que les luttes menées par les habitants de ces pays. Ce fut le cas en 2007, lorsque Rajagopal, leader du mouvement indien Ekta Parishad, fut invité par le vice-président du Parlement européen Gérard Onesta à présenter la marche pour la terre Janadesh face à l'ensemble des députés européens.

Pour aller plus loin:

Kits d'information et de mobilisation de la campagne « L'accès à la terre, un enjeu Nord et Sud pour l'Europe », Peuples Solidaires.

<http://www.peuples-solidaires.org/article917.html>

Sources

D'après les débats de l'atelier « Main basse sur les terres agricoles: comment répondre au phénomène? » du dimanche 19 avril 2009.

Animation:

Benjamin Peyrot des Gachons (Peuples Solidaires)

LES FORMES DE MOBILISATION POUR L'ACCÈS À LA TERRE DES EXPÉRIENCES EN INDE, AUX PHILIPPINES ET AU GUATEMALA



La lutte pour la terre varie d'un continent à l'autre car elle est toujours liée à un contexte et des réalités locales et nationales. Si elle semble toujours justifiée par le droit des populations rurales à accéder à leur outil de travail, cette lutte prend différentes formes en fonction des rapports de force, comme le montrent les expériences d'Ekta Parishad (Inde), du Kasama-Tk (Philippines) et du CUC (Guatemala).

Une mobilisation justifiée

Pour chaque civilisation, l'importance de la terre est capitale; ceci pour des raisons économiques, environnementales, sociales et culturelles (*voir les fiches: « Un changement politique est nécessaire pour soutenir l'apiculture paysanne » et « L'accaparement des terres agricoles »*). Au Guatemala par exemple, le peuple maya considère la terre comme la mère nature. Face au phénomène de concentration injuste de la terre, la mobilisation se révèle cruciale pour récupérer ce bien commun. À l'autre bout du monde, en Inde, la terre revêt autant d'importance et représente l'outil principal de lutte contre la pauvreté. 70 % de la population vit dans les forêts et les campagnes. La terre est nécessaire pour satisfaire les besoins de chacun et non l'avidité de chacun: c'est sur ce principe gandhien que sont fondées les actions de mobilisation de l'organisation Ekta Parishad. La terre est ainsi une condition essentielle de la souveraineté alimentaire qu'elle permet, si elle est bien répartie.

Mais du fait d'une concurrence accrue sur la terre, les obstacles pour y accéder sont nombreux et varient d'un continent à l'autre.

Les différentes formes d'obstacles à l'accès à la terre

En Europe, de manière générale, ce sont les politiques agricoles et économiques qui freinent l'accès à la terre. Ainsi, pour être dans la course et pour pouvoir vivre de son métier, un paysan est bien souvent obligé d'agrandir son exploitation, d'investir dans des moyens de production coûteux, de modifier son modèle de production, de s'endetter, etc... autant d'éléments qui limitent l'accès à la terre ainsi que l'installation des paysans sur cette dernière.

Dans les pays en développement, notamment les pays représentés par les partenaires du Sud présents lors de cette table ronde, les difficultés pour accéder à la terre sont relativement diverses.

En Inde, le système foncier est régi principalement par deux grandes lois. D'une part, la loi d'acquisition de la terre héritée de la colonisation britannique et qui dispose que la terre appartient à l'État. En conséquence, c'est à ce dernier de mettre en place des droits et des mesures de protection pour les individus. D'autre part, la loi de conservation de la forêt, qui attribue à l'État le pouvoir de décréter « réserve » une partie de la forêt et d'expulser de cette zone tous les habitants. Par ailleurs, L'Inde a opté pour une économie résolument capitaliste et bien souvent les terres récupérées par l'État sont vendues à l'agrobusiness, privant les habitants de leurs ressources vitales. De ce fait, on constate une répartition préoccupante des terres. 43 % de la population vit sans terre, c'est-à-dire avec moins de 0,2 hectare, et 12 % des foyers n'ont pas de terre du tout. À l'inverse, 15 % des terres de plus de 10 hectares sont rassemblées entre les mains de 1,3 % de propriétaires. Enfin, environ 30 millions de personnes ont été déplacées à cause de projets de développement, et la majorité n'a pu être réinstallée.

Aux Philippines, pays au système semi-féodal, bien que le gouvernement le réfute et se vante d'être un état capitaliste, la répartition des terres est tout aussi inégale qu'en Inde. En effet, sur 85 millions de Philippins, on dénombre seulement 9500 propriétaires terriens. Sous couvert de mesures adoptées soit disant en faveur des paysans, comme une loi autorisant la vente de titres de propriété sur vingt-cinq ans par exemple, le gouvernement ancre sa main mise sur la terre par sa connivence avec les grands propriétaires et les investisseurs étrangers. De plus, les Philippines répriment les opposants de toutes sortes, qu'ils soient travailleurs, paysans, artistes ou politiques. Axel Pinpin, le représentant de l'organisation KASAMA-TK, a d'ailleurs été injustement incarcéré pendant 28 mois en raison de son activisme syndical. Le gouvernement pense que les solutions viendront de l'aide occidentale qui, en fait, ne profite pas aux petits paysans mal organisés et qui ont peur du gouvernement.

Le Guatemala a été quant à lui ravagé par 36 ans de guerre civile et de libération: 200 000 morts, 44 000 veuves et orphelins. Pour se relever de cette catastrophe, le Gouvernement qui est propriétaire de la terre, autorise des pratiques néo-libérales. De ce fait, on constate une arrivée massive de multinationales qui cultivent des milliers d'hectares notamment pour la canne à sucre et l'huile de palme et la production d'agrocarburants. De plus, ces entreprises versent des salaires injustement bas alors que le coût de la vie est très cher. Enfin, le Guatemala est un État où la violence est généralisée et incontrôlable, le Gouvernement n'hésitant pas à user de

la répression. Les assassinats et les emprisonnements arbitraires de paysans luttant pour l'accès à la terre, sont fréquents.

Des mobilisations parfois couronnées de succès

Malgré toutes ces difficultés, le sentiment d'injustice l'emporte sur la peur et la nécessité de se réapproprier la terre est telle que les peuples se mobilisent. Chaque mouvement a sa propre manière de lutter, adaptée à sa réalité.

En Inde, Ekta Parishad agit et se mobilise selon les principes gandhiens de non-violence. Le travail démarre au niveau local, par l'organisation des paysans en comités défendant leurs droits auprès des autorités concernées. Ekta Parishad mise beaucoup sur l'information et la formation des paysans. Tout comme le KASAMA-TK aux Philippines et beaucoup d'autres organisations, l'enjeu est de faire prendre conscience aux paysans qu'ils peuvent se mobiliser et faire pression sur les pouvoirs en cause; le tout est de s'adresser aux paysans d'égal à égal, de parler leur langage, et de les former pour qu'ensuite ils puissent reproduire leurs enseignements à l'échelle locale. Ekta Parishad fait également pression sur le Gouvernement et les cours de justice pour faire classer les délits mineurs dont un grand nombre de populations tribales est accusé, tel que ramasser du bois en forêt dans des zones classées « réserve » par l'État par exemple. Mais la forme de mobilisation la plus frappante du mouvement est l'organisation de marches non-violentes. La marche Janadesh a ainsi rassemblé 25 000 personnes en octobre 2007 sur l'autoroute reliant Gwalior à Delhi. Elle a débouché sur la création d'un comité national des réformes agraires. Après des décennies de luttes, ces méthodes se révèlent convaincantes puisque 347 000 personnes ont reçu un droit à la terre.

Une mobilisation de 100 000 marcheurs est déjà prévue à l'horizon 2012 pour demander des comptes au gouvernement sur les actions engagées – ou non – suite aux promesses faites après la marche Janadesh.

Au Guatemala, les paysans se mobilisent et occupent des terres. Les conflits juridiques se multiplient, notamment dans les cas où les propriétés privées s'étendent sur les terres communautaires. La répression règne et plus de 25 camarades du CUC (Comité d'Unité paysanne) ont été assassinés ces dernières années, tandis que d'autres sont en prison.

Le rôle de la solidarité internationale

Si les formes de mobilisation diffèrent selon les contextes, les participants à cette table ronde s'accordent à dire que la solidarité internationale est une aide indispensable pour peser dans les rapports de force et informer les citoyens. Les pétitions, les manifestations devant les ambassades, les courriers et autres actions font pression sur les gouvernements et les entreprises. C'est en grande partie grâce à cette solidarité internationale qu'Axel Pinpin aux Philippines ou que des paysans guatémaltèques ont été libérés de prison.

De son côté, Peuples Solidaires participe activement à la mobilisation internationale à travers les Appels Urgents qui à chaque fois soutiennent une lutte concernant un pays du Sud pour peser dans le rapport de force avec le pouvoir (voir notamment l'Appel urgent N° 326 Madagascar- Daewoo fait main basse sur la terre <http://www.peuples-solidaires.org/article915.html>).

Source

D'après les interventions de Pradeep Sharma, coordinateur national d'Ekta Parishad; d'Axel Pinpin, secrétaire général du KASAMA-TK; de Rafael Gonzalez, sous-coordonateur du CUC; de Benjamin Peyrot des Gachons, Chargé de mission Souveraineté alimentaire à Peuples Solidaires. Table ronde sur les formes de mobilisation pour l'accès à la terre, samedi 18 avril 2009.

Présentés comme alternatives aux carburants fossiles, les agrocarburants sont en plein essor à l'échelle de la planète, alors que leur prétendue durabilité est largement remise en cause. Ce type de production est en effet synonyme de concentration foncière et de monoculture d'exportation au détriment des cultures vivrières, mais aussi de violation des droits des travailleurs. La politique énergétique de l'Union Européenne et les investissements des entreprises européennes contribuent fortement à l'extension des agrocarburants et sont donc particulièrement ciblées par les mobilisations de la société civile.

Définition et usage des agrocarburants

Les agrocarburants sont utilisés pour se substituer partiellement (ou totalement) aux carburants pétroliers, pour notamment faire rouler les véhicules à carburants alternatifs.

Les agrocarburants obtenus à partir de plantes terrestres résultent principalement de deux filières. La filière huile ou l'agrodiesel, est obtenue à partir d'huiles de palme, colza, jatropha, tournesol, soja, ricin et arachide. Il est surtout produit en Europe et en Asie, la production africaine étant en pleine croissance. En France, 65 % de l'huile de colza va aux agrocarburants.

La seconde est la filière alcool ou l'agroéthanol, qui résulte de la fermentation de matières riches en sucre (betterave et canne à sucre) ou en amidon (maïs et blé). Il est surtout produit en Amérique du Sud et aux États-Unis. La France en produit à partir de betterave et de blé.

En théorie, les agrocarburants sont une source d'énergie alternative, et doivent permettre de réduire notre dépendance au pétrole, tout en limitant l'émission de gaz à effet de serre. En décembre 2008, l'Union Européenne a élaboré une directive fixant le seuil d'incorporation des agrocarburants dans la production à 10 % d'ici 2020, dont plus de 5 % d'ici 2012. La France, pour sa part, s'est fixée des objectifs encore plus ambitieux.

Mais l'Union européenne n'a pas suffisamment de terres pour atteindre ses objectifs, de ce fait, elle va devoir importer des agrocarburants en grandes quantités, au moins 5 %. Ainsi, après le Brésil et d'autres pays d'Amérique Latine, de nouveaux pays en Afrique notamment, vont être « réquisitionnés » par l'agro-industrie pour des cultures d'agrocarburants. La demande n'est donc pas locale, mais internationale.

La production d'agrocarburant menace les terres paysannes dans les pays du Sud

Au Guatemala, la production d'agrocarburants est massive. Elle concerne essentiellement la culture de canne à sucre, de palme africaine et de jatropha. Les plantations s'étendent de plus en plus et menacent directement les cultures de maïs, de haricots noirs et de riz, éléments principaux de l'alimentation de la population. En effet, alors que 18937 km² sont réservés aux plantations de maïs, la production d'agrocarburants couvre 13741 km² des terres. Les terres sont regroupées entre les mains de grands propriétaires et de multinationales dont le capital est étranger. En conséquence, les terres paysannes diminuent et les possibilités pour les familles de cultiver des aliments de base sont fortement réduites. La souveraineté et la sécurité alimentaires sont alors directement menacées. Les paysans sont expulsés de leur terre, souvent avec violence. On établit des zones de monocultures extensives ; des problèmes de pénurie d'eau s'en suivent car certaines entreprises coupent et détournent les rivières et les fleuves pour leur activité.

De plus, au sein des entreprises, on passe d'une logique coloniale à une logique capitaliste. Auparavant, le pays avait un système semi-féodal, c'est-à-dire que les propriétaires terriens avaient des employés travaillant sur leurs terres. Avec l'arrivée des multinationales, ces employés sont expulsés des terres et on redéfinit les limites de la propriété privée. Il y a un vrai contraste entre la tradition guatémaltèque terrienne et la notion stricte de propriété privée portée par les multinationales.

Au Brésil, les agrocarburants causent malheureusement les mêmes maux. C'est très tôt, dès les années 1950, après avoir signé des accords avec l'industrie automobile, que le pays a investi dans la recherche sur les agrocarburants. Les sociétés brésiliennes ayant investi dans la production d'éthanol sont cotées en Bourse.

Au niveau international, les autorités brésiliennes prétendent qu'il n'existe pas de problème de concurrence avec la terre des paysans, mais c'est à l'évidence une contre-vérité. Ces cultures épuisent les terres, elles se déplacent actuellement vers les terres fertiles sur lesquelles sont produits les aliments de base. Ainsi la culture de canne est déjà entrée dans l'Amazonie. Le nouveau Code des Forêts, promu par le gouvernement Lula, prévoit d'étendre d'avantage les cultures d'agrocarburants. Personne, ni même les indiens et le droit des indigènes, ne semble pouvoir empêcher cette politique.

LES AGROCARBURANTS, MENACE POUR L'ACCÈS À LA TERRE

Le problème ne se résume pas à l'Amérique Latine : il a une envergure mondiale. Au Sénégal par exemple, la culture de masse du *Jatropha*, étiquetée par ses promoteurs comme plante miracle et très économique, ne fait qu'augmenter la spéculation foncière. Au Bénin, pays où les ressources foncières sont limitées, ce sont trois millions d'hectares qui sont réservés par le gouvernement à la culture d'agrocarburants.

La production d'agrocarburants met en danger les travailleurs et viole les droits de l'homme

Au Brésil, les travailleurs des productions d'agrocarburants connaissent des situations très difficiles. Entre 1986 et 2006, on dénombre 140 000 dénonciations pour esclavage. Entre 1995 et 2009, 30 000 travailleurs ont été libérés de leur situation d'esclave dans ces grandes plantations. En 2006 et 2007, certains ouvriers agricoles sont morts d'épuisement. Leur salaire étant basé sur leur productivité, ces derniers se tuent à la tâche. Enfin, des travaux universitaires montrent que de plus en plus de travailleurs sombrent dans l'alcool et la drogue pour les aider à supporter et à oublier leurs difficiles conditions de travail.

Bien d'autres pays connaissent des tragédies similaires. En acceptant d'entrer dans cette logique de production d'agrocarburants dans les pays du Sud, l'Union Européenne accepte de participer à ces violations des droits de l'homme.

Que pouvons-nous faire, en Europe, pour lutter contre la production d'agrocarburants ?

Comme le dit Alhassan Cissé d'ActionAid Sénégal, « il faut lutter contre la faim des peuples plutôt que contre la soif des véhicules ! » et les arguments ne manquent pas. Nous venons en effet de voir les dégâts économiques, sociaux, environnementaux et culturels qu'entraînent les productions d'agrocarburants. De plus, il n'est scientifiquement pas prouvé que les agrocarburants soient une solution au réchauffement climatique, au contraire. Le mode de production des agrocarburants annihile leurs potentiels bienfaits en terme de réduction des gaz à effet de serre. Une question de concurrence alimentaire se pose également quand on sait que 232 kg de maïs sont nécessaires pour produire 50 litres d'agroéthanol, c'est-à-dire de quoi faire un plein de voiture, ou apporter les calories nécessaires à un enfant pendant un an...

En Europe, il est temps d'agir. Le CCFD, Oxfam-France

et Les Amis de la Terre ont lancé en 2008 une campagne intitulée « Les agrocarburants, ça nourrit pas son monde » qui s'oppose aux objectifs fixés par la France et l'Europe. Malgré de longues discussions au Parlement Européen qui souhaitait encadrer l'objectif de 10 % et inclure une clause de révision de l'accord, le paquet Energie-Climat a été adopté en décembre 2008 sans ces amendements. Le constat est très décevant, mais il faut continuer de se mobiliser. La conférence de Copenhague fin 2009 sur le réchauffement climatique sera d'ailleurs l'occasion de continuer la bataille et de se faire entendre.

La stratégie peut aussi consister à mettre en avant le cas d'entreprises européennes violant les droits de l'homme dans leurs investissements pour la production d'agrocarburants dans les pays du Sud (voir par exemple l'Appel urgent n° 320 de Peuples Solidaires sur la production d'éthanol aux mains de l'entreprise Dreyfus au Brésil : <http://www.peuples-solidaires.org/article886.html>). Peuples Solidaires et ActionAid international sont en train de recenser les cas impliquant des entreprises européennes et pouvant donner lieu à des campagnes publiques et des appels urgents dans les mois à venir.

Plus globalement, la question des agrocarburants pose celle des solutions à trouver au réchauffement climatique. Pour y répondre en Europe, il faut repenser les moyens de transport et réduire la consommation d'énergie. L'UE doit prendre des mesures afin d'améliorer l'aménagement du territoire, de développer les transports en commun et une politique d'indépendance énergétique fondée sur les énergies renouvelables.

Site internet:

Campagne « Les agrocarburants, ça nourrit pas son monde » : www.agrocarb.fr

Sources:

D'après les interventions de Bosco Mpozi, chercheur congolais, Rafael Gonzalez (CUC), Soraia Soriano (MST), Alhassan Cissé (ActionAid Sénégal) et des participants à l'atelier « Agrocarburants et accès à la terre », dimanche 19 avril.

Animation:

Jean-Denis Crola (Oxfam France Agir Ici), Ambroise Mazal (CCFD).

LE DIFFICILE ACCÈS DES FEMMES À LA TERRE DANS LES PAYS DU SUD



Comme dans tous les secteurs socio-économiques malheureusement, les femmes sont au cœur des discriminations que subissent les populations rurales, en particulier concernant l'accès à la terre. Au Brésil comme au Burkina Faso, ce sont pourtant les femmes qui assurent l'essentiel de la production agricole. Mais elles subissent le poids de la coutume, des préjugés et de la domination masculine, y compris dans les organisations paysannes ou de défense des sans terre. Grâce à l'action de terrain, les campagnes et la formation des femmes, les choses changent progressivement.

Rappel sur la notion de genre et les inégalités homme/femme

Lorsqu'on parle de rapports homme/femme, on parle souvent de genre. La Conférence Mondiale de Pékin sur les Femmes a donné pour la première fois en 1995, une dimension à ce terme. Le genre est un concept qui étudie les différences, les rôles et les attentes des hommes et des femmes, et qui sert à analyser les rapports de pouvoir et les inégalités entre hommes et femmes. Dans cette hypothèse, les inégalités définissent les différences dans un domaine donné et sont le résultat d'une perception dans une société entre ce que mérite un homme et ce que mérite une femme.

On remarque qu'avec la mondialisation, les inégalités entre les pays, mais aussi dans le genre, se sont accrues. Les femmes sont d'abord frappées par des inégalités économiques: salaires et accès au travail, accès aux services sociaux ayant un impact macro-économique, etc. Mais contrairement à ce qu'on pourrait penser, les inégalités frappant les femmes sont aussi sociales (marginalisation des veuves, malades, discrimination selon le comportement sexuel), culturelles (mariage forcé, transmission du patrimoine aux hommes), politiques (accès aux postes) et éthiques (normes morales appliquées différemment selon le genre).

Les femmes : premières exclues de l'accès à la terre dans les pays du Sud

Dans les pays du Sud, les personnes qui produisent la nourriture sont les femmes; cependant ce sont toujours elles les moins protégées, et toujours elles qui se nourrissent en dernier à la fin de la journée, après le reste de leur famille. La femme se sacrifie toujours au profit de l'homme et de la famille. En Afrique par exemple, les femmes contribuent à 80 % de la production de la nourriture, alors que seulement 2 % d'entre elles ont un accès à la terre.

Au Brésil, le Mouvement des sans terre (MST), mobilise de plus en plus de femmes et lutte pour leur droit à la terre. Dans la bataille pour la terre, si la participation des femmes est élevée lors des phases d'occupation des terres, on remarque qu'elles ont tendance à se retirer au moment de la réappropriation légale du foncier. Elles restent dans leur maison avec leur famille, remplissent des tâches nécessitant peu de technique, et ne participent pas aux procédures importantes comme les discussions relatives au crédit et la signature de documents concernant l'accès à la terre, qui semblent réservées aux hommes. Beaucoup d'entre elles n'ont même pas de papiers d'identité. Financièrement, leur situation est souvent précaire parce qu'elles ont peu d'accès aux aides sociales, même après naissance de leurs enfants. Elles ont rarement droit à une retraite car on ne considère pas qu'elles effectuent un « vrai travail ».

Le Burkina Faso est un autre exemple criant des inégalités subies par les femmes pour l'accès à la terre. 80 % de la population vit en milieu rural, 65 % sont des femmes. Une loi de 1984 et la Constitution de 1991 disposent toutes deux que les terres doivent être attribuées sans discrimination, mais en pratique ces textes ne sont pas respectés. Le plus grand obstacle à l'accès à la terre pour les femmes est le poids de la tradition. En effet, les femmes sont les principales travailleuses des exploitations familiales. En zone de terroir, c'est-à-dire non aménagée par l'État, l'accès à la terre se fait selon la coutume. Cela est extrêmement discriminatoire pour les femmes, qui sont souvent exclues. Une étude de la FAO de 2004 indique ainsi que la superficie de terres octroyée à un homme est la même que la superficie de terres donnée à un groupe de 30 femmes. Dans un documentaire tourné au Burkina Faso, un chef de tribu insiste sur le fait que la terre appartient à la famille du mari; que la femme ne peut pas mettre en place ses idées sur la terre, et qu'on ne peut pas la transmettre par alliance lors des mariages des femmes.

Le fort taux d'illettrisme des femmes représente également un frein pour leur accès à la terre. En effet, bien que les femmes soient conscientes de l'injustice de leur situation, comme elles ne sont pas instruites, elles ont peur d'aller au devant de davantage de difficultés si elles se lancent dans une conquête de la terre. Elles préfèrent alors se taire et gagner le peu qu'elles peuvent, au lieu de protester et risquer de se retrouver seules et dans la rue. De leur côté, les hommes craignent de voir les femmes accédant à la terre s'investir beaucoup et cesser d'être économiquement dépendantes d'eux. Ils ne pourront donc plus les contrôler comme ils le font actuellement.

LE DIFFICILE ACCÈS DES FEMMES À LA TERRE DANS LES PAYS DU SUD

Vers une amélioration de l'accès des femmes à la terre dans les pays du Sud

Comme nous l'avons vu, la situation des femmes est bien souvent délicate dans les pays du Sud. Cependant, les témoignages rapportés par les partenaires présentes à cette table ronde ouvrent la voie à de nettes améliorations.

De manière générale, le Mouvement des Sans Terre a obtenu plusieurs victoires pour les femmes. Victoires dans la société brésilienne, mais aussi au sein du mouvement lui-même où le rôle des femmes est finalement reconnu. Pour ce faire, elles ont dû lutter pendant des années. Désormais, elles se réunissent tous les deux ans pour faire le point et analyser ce qui a été fait, ce qui est en train d'être fait, et ce qui reste à faire dans leur combat pour l'égalité des genres. Elles ont également obtenu la parité dans les représentations du MST, à tous les niveaux de la structure de l'organisation. Cette année lors de la journée de la femme, le 8 mars, elles se sont massivement mobilisées pour lutter pour l'accès à la terre et pour la réforme agraire. De façon à exprimer leur désaccord avec le gouvernement du Président Lula, elles ont détruit de jeunes eucalyptus dans les zones de production ainsi que des plans de canne transgéniques.

Au Burkina Faso, les femmes sont tout aussi actives. À travers le Réseau Femmes en Action, elles agissent ensemble pour affronter les décideurs. Elles militent notamment pour la régularisation des mariages et l'établissement de papiers officiels d'identité, car sans eux, on ne peut rien régler. Elles luttent également pour la formation et la scolarisation dont les filles sont souvent exclues, et l'obtention de microcrédits. Ces combats sont peu à peu récompensés; récemment, le Gouvernement a instauré des quotas pour les femmes au niveau de la sécurisation foncière, et une loi en faveur des femmes est également en cours d'élaboration (*cf. Fiche 10*).

Au niveau international, ActionAid a lancé une campagne intitulée FaimZéro. Cette campagne a été menée jusqu'ici dans 24 pays et 800 000 femmes y ont participé. L'urgence pour leur venir en aide, est de les informer sur leur rôle et leurs droits. Dans chaque pays où la campagne a été relayée, ActionAid et ses partenaires ont donc demandé aux femmes d'énumérer leurs droits, notamment fonciers, et d'élaborer des chartes remises aux autorités.

L'exposition de photos « HungerFREE Women », présente cette mobilisation en images et en mots, autour de portraits de femmes conscientes de leurs droits et mobilisées pour les défendre.

Exposition de photos HungerFREE Women disponible en contactant Peuples Solidaires (Marie-Anne Priout, ma.priout@peuples-solidaires.org), www.hungerfreeplanet.org

Source:

D'après les interventions de Marcela De La Pena Valdivia, Le Monde selon les femmes, Pérou; Soraia Soriano, MST, Brésil; Françoise Bibiane Yoda, réseau Femmes en Action, Burkina Faso; et Ivy KAKIIZA, ActionAid International. Table ronde consacrée à l'accès des femmes à la terre dans les pays du Sud, dimanche 19 avril 2009.



À la croisée des enjeux alimentaires, environnementaux, sociaux et d'aménagement du territoire, l'agriculture en zone périurbaine revêt une importance particulière. En Ile-de-France la pression foncière est énorme, mais des leviers d'action existent, notamment au niveau des collectivités territoriales. Des initiatives citoyennes comme les AMAP et l'association Terre de Liens apportent elles aussi des solutions et des pistes de réflexion.

Les enjeux de l'agriculture périurbaine

L'agriculture en zone périurbaine correspond à l'agriculture pratiquée dans des espaces situés aux abords immédiats des villes et sous leur influence directe. Elle subit une très forte pression foncière due à la spéculation foncière et immobilière. Ainsi, en Ile de France, 80 % de la superficie est rurale dont 50 % de terres agricoles ; cependant 90 % de ces terres agricoles sont consacrés aux cultures céréalières sans lien direct avec les habitants du territoire.

Ces grands exploitants tiennent les rênes des instances politiques et syndicales, des chambres d'agriculture. Ils rejettent souvent l'installation de néo-ruraux et sont réticents vis-à-vis de l'agriculture biologique. Les prix de l'hectare en terrain agricole vont de 4 à 10 000 € ; et de 100 à 150 000 € en terrain constructible. Du fait de ces différences considérables dans les prix, les zones agricoles disparaissent au profit des zones constructibles. Les terres agricoles sont convoitées pour y installer des équipements collectifs, sportifs (projet de circuit automobile), des zones commerciales ou d'habitation. Les agriculteurs partant en retraite sont tentés de vendre pour améliorer leur retraite et souhaitent le faire au tarif constructible, ce qui rend impossible l'installation d'un nouveau projet agricole. Tous les dix ans, c'est la surface d'un département qui est prise par l'urbanisation horizontale (lotissements, habitat individuel, zones commerciales...).

Se pose par ailleurs le problème des terres devant être laissées sans culture selon la législation communautaire (primes européennes sur les jachères).

Que font les pouvoirs publics ?

Le cas de la SAFER

En France, l'aménagement du territoire est en partie régi par les SAFER (Société d'Aménagement Foncier et de l'Espace Rural). On en compte 27 réparties sur le territoire, leur rôle est de réguler le foncier agricole.

Cependant elles sont confrontées au problème des références locales des prix disproportionnés à proximité des villes, particulièrement en région parisienne. Les différences de tarif entre les régions sont parfois criantes. De plus, l'action des SAFER est limitée par le clientélisme politique et syndical et par le laisser-faire face au marché au profit des gros propriétaires. Elles servent d'intermédiaire avec un intérêt financier à la clé (pourcentage sur les ventes), bien qu'elles soient à but non lucratif.

La SAFER est un organisme unique en France, son rôle est crucial, mais elle ne joue pas le jeu de la transparence, et l'intérêt spéculatif l'emporte trop souvent sur les besoins des paysans de s'installer en agriculture, près des villes, à des prix raisonnables.

Le rôle des communes et des collectivités territoriales

Les communes et les collectivités locales sont au premier plan pour favoriser l'agriculture en zone périurbaine. Les communes peuvent être propriétaires de terres agricoles, et elles sont responsables des PLU (plans locaux d'urbanisme, anciens POS, plans d'occupation des sols), qui jouent un rôle majeur pour l'aménagement du territoire et la protection des terres agricoles. Elles peuvent également exercer un droit de préemption et favoriser la création de jardins collectifs (ou partagés, ou ouvriers) assurant ainsi la réinsertion sociale et économique de personnes en difficulté, mais souvent aussi assurant la prévention de l'exclusion par la création de liens sociaux.

De ce fait, les communes disposent d'atouts majeurs pour soutenir l'agriculture périurbaine, et mettre en place des politiques la favorisant.

À Aubagne par exemple, une charte a été élaborée en 1992 concernant le foncier, l'irrigation, et l'accompagnement technique. Cette expérience a fonctionné et a donné lieu à l'installation de 10 jeunes agriculteurs qui ont fini par créer le label « Jardins des Pays d'Aubagne ».

Malheureusement, comme la SAFER, les communes et les collectivités territoriales connaissent des problèmes de spéculation, de corruption et de clientélisme. Ainsi, les PLU favorisent souvent une occupation horizontale de la terre, sans compter la création d'équipements publics comme les espaces sportifs, culturels, et commerciaux. Cet étalement se fait au détriment des zones agricoles considérées généralement comme des réserves foncières pour l'urbanisation par les aménageurs.

Cependant, afin de lutter contre trop d'abus de la part des promoteurs, la loi d'orientation agricole de 1999 a mis en place la possibilité pour les communes de créer des Zones d'Agriculture Protégées de façon à protéger la fragilité de certains espaces agricoles face au développement des zones urbaines. Bien que cette procédure soit peu utilisée, elle reste un outil juridique insufflé par le législateur soucieux de voir disparaître toutes les zones agricoles du territoire français.

Exemples d'initiatives citoyennes pour favoriser l'agriculture périurbaine

Depuis quelques années, un lien se développe entre les consommateurs et l'agriculture de proximité, respectueuse de l'environnement. En effet, certains paysans font le choix d'aller à l'encontre du modèle productiviste. Ils travaillent alors sur une superficie raisonnable et adaptée, font de la polyculture (maraîchage, élevage, arboriculture, céréales et fourrage...) ce qui permet une complémentarité des ateliers, et redonnent à la terre sa vocation nourricière.

Le succès des AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) reflète cette recherche de proximité entre les consommateurs et les producteurs. Le mouvement des AMAP a été créé en 2001 dans la région de Toulon / Aubagne afin de promouvoir l'échange direct entre producteurs agricoles et consommateurs. Ceux-ci s'engagent à financer à l'avance la production, assurant un revenu à l'agriculteur et lui permettant d'effectuer les investissements nécessaires. Il en existe 1 000 en France, dont une centaine en Ile de France regroupant 4 000 consommateurs. Récemment, le réseau des AMAP d'Ile-de-France a d'ailleurs décidé de monter un projet de « ferme couveuse », sur le modèle d'une exploitation familiale (50 à 200 ha pour 5 à 10 agriculteurs) pour assurer la formation de jeunes agriculteurs néoruraux en leur permettant de « s'essayer » au métier. Ces derniers vont pouvoir tester plusieurs activités, apprendre les techniques agricoles, la commercialisation en vente directe et le travail collectif (achat collectif du foncier et mutualisation du matériel).

L'association Terre de liens a été créée en 2003 sur le modèle des GFA (Groupement Foncier Agricole), initiés dans les années 1970 notamment au Larzac. Elle soutient également des initiatives destinées à favoriser l'installation en agriculture périurbaine. Elle appuie les porteurs de projet pour l'accès au foncier en milieu rural et périurbain par le biais d'acquisitions collectives de foncier et de bâti. De plus, elle concourt à la création

d'activités écologiquement responsables et socialement solidaires. Terre de liens organise également des formations, ouvertes à tous, pour acquérir des connaissances en la matière afin de pouvoir faire pression sur les élus. Créée en 2006, la Foncière Terre de liens a pour but de collecter de l'épargne auprès des citoyens pour acheter du foncier et du bâti agricoles et installer des agriculteurs bios localement.

Il est ensuite de la responsabilité de chacun de faire le choix d'une alimentation équilibrée et d'origine locale, de se rapprocher des producteurs; de peser dans le rapport de force par le biais de collectifs; et d'éviter de faire construire des maisons individuelles alors que tant de maisons et de villages sont laissés à l'abandon.

Parmi les propositions formulées pendant cet atelier, on peut redire notamment :

- L'idée de maintenir, développer et étendre le statut du fermage sur le plan national, européen, voire mondial. C'est en effet une question transversale qui a été abordée tout au long du forum et qui montre que la propriété privée et individuelle n'est pas le seul mode d'accès à la terre. Le fermage favorise le droit d'usage, quel que soit le propriétaire, privé ou collectif.
- L'allongement de la durée des PLU jusqu'à 15 ou 20 ans au lieu de 3 à 5 actuellement, pour décourager et empêcher la spéculation.
- Le renforcement des différentes structures de gestion du foncier par la participation citoyenne.
- L'idée d'inciter les communes à faire des réserves de foncier agricole pour favoriser l'agriculture de proximité.

Sites internet

www.terredeliens.org et www.amap-idf.org

Source

D'après les débats de l'atelier consacré à l'agriculture en zone périurbaine, avec la participation de Terre de Liens et des AMAP Ile-de-France, dimanche 19 avril 2009.

Animation :

Valérie Rosenwald, Terre de Liens Ile-de-France.

LES PROBLÈMES DE L'INSTALLATION DES JEUNES EUROPÉENS EN AGRICULTURE

Depuis plus d'une quinzaine d'années, le nombre d'agriculteurs a fortement chuté dans tous les pays de l'Union Européenne. Sur 378 millions de citoyens européens, seuls 7 millions travaillent à plein temps en agriculture.

L'installation des jeunes en agriculture revêt alors une importance de taille si l'on veut que l'agriculture ne meure pas à petit feu. Si beaucoup de jeunes aspirent à travailler en ville, un bon nombre d'entre eux souhaitent devenir agriculteurs, et le chemin pour y arriver est semé d'obstacles.

Prix et transmission des exploitations agricoles: des obstacles parfois insurmontables pour s'installer en agriculture.

Les prix au m² des exploitations agricoles en Europe varient non seulement selon les pays mais aussi selon les régions de ces pays. Au Pays-Bas ou au Danemark par exemple, les prix sont démesurés: 40 000 euros par hectare. La justification de ce tarif est probablement la forte densité de la population. En Ardèche cependant, le prix de l'hectare est de 6 000 euros, et de 3 000 euros en Bretagne. À la vue de ces prix, les jeunes souhaitant s'installer en agriculture se trouvent bien souvent pris de cours et doivent revoir leurs ambitions à la baisse.

De plus les aides à l'installation ou aux agriculteurs déjà installés sont soumises à certaines conditions, comme l'obtention d'un diplôme par exemple. Ces aides imposent également d'autres critères encourageant à la rentabilité. Le système d'aides influence les pratiques agricoles et la gestion des exploitations. Les primes à l'hectare poussent à la course à l'agrandissement. Ainsi, l'obtention de la dotation jeune agriculteur (DJA), est conditionnée par l'obtention de la demi-surface minimum (demi-SMI) parce que les décideurs estiment qu'il faut une surface minimum pour être viable. Cependant on constate que certains paysans gagnent leur vie convenablement avec peu de terres. Cette logique de la demi-SMI pousse à entrer dans une logique économique de production à tout prix: produire plus, investir plus, s'endetter plus. De ce fait, tous ces aspects ne facilitent pas l'installation des jeunes en agriculture.

Le problème de la transmission des exploitations agricoles représente également un véritable obstacle à l'installation. Encore récemment, les exploitations se transmettaient de père en fils. Cependant, les tendances changent. Moins d'enfants désirent reprendre l'exploitation familiale parce qu'ils veulent travailler dans un autre secteur, ou bien parce qu'ils sont pessimistes par rapport au métier d'agriculteur. L'animateur de l'Atelier,

Benjamin Corbier, fait notamment référence à un jeune Polonais qui refusait de reprendre la ferme de son père parce qu'il considérait les conditions de vie trop rudes, le prix des intrants trop élevé et le prix des produits agricoles en baisse perpétuelle. La démotivation est donc un facteur fatal à l'installation de ces jeunes.

De plus, les agriculteurs ayant agrandi leurs exploitations, connaissent contre toute attente des problèmes de transmission. Les jeunes désirant s'installer disposent rarement du capital nécessaire au rachat total des terres. Il serait alors intéressant de développer l'idée de morceler ces terres sur plusieurs exploitations, ou bien de les vendre à des groupes sociétaires de paysans, ou autre forme collective (*voir la fiche: Le difficile accès des femmes à la terre dans les pays du Sud*).

Le problème de la représentativité dans les instances de gestion du foncier

Dans les instances qui prennent des décisions en terme d'installation, comme la Commission départementale d'orientation agricole par exemple, les paysans de la Confédération Paysanne pèsent comme une minorité. La tendance majoritaire est représentée par des agriculteurs de la FNSEA, de banques et assurances agricoles qui examinent les projets à travers leur exigence de rentabilité.

Depuis le mois de mai 2009, le système d'accompagnement des jeunes pour s'installer en agriculture est modifié. Le Plan de Parcours Personnalisé (PPP) est désormais contrôlé et soutenu par les Jeunes Agriculteurs (JA) et la Fédération nationale des exploitants agricoles (Fnsea). Ils deviennent les conseillers à l'installation dont la vision du monde paysan s'est imposé.

Les municipalités et les communes ont aussi leur rôle à jouer

Les municipalités, les communes, ont un rôle à jouer dans leurs choix politiques concernant les projets d'aménagement. La vente de terres pour construire des villas et des centres commerciaux n'est pas la seule option. Certains maires par exemple pratiquent le système des fermes-relais; c'est-à-dire que la commune achète un bien et le met en location-vente pour l'agriculture. Les fermes communales sont également une alternative, elles appartiennent aux communes qui les louent de façon à favoriser l'installation.

LES PROBLÈMES DE L'INSTALLATION DES JEUNES EUROPÉENS EN AGRICULTURE

Les jeunes paysans se mobilisent !

Une coordination de jeunes de la Via Campesina à l'échelle européenne est en train de se structurer. Dans le cadre du mouvement « Reclaim the fields » (réclamons, défrichons les champs), ces jeunes comptent organiser à l'automne 2009 un campement européen pour les jeunes paysans et paysannes souhaitant s'installer en agriculture.

À partir de ce campement, l'idée est de construire des propositions et des actions de manière à mieux coordonner les luttes des jeunes pour l'accès à l'agriculture.

Les objectifs de Reclaim the Fields sont :

- Encourager les gens à rester ou à retourner en milieu rural
- Promouvoir la souveraineté alimentaire et l'agriculture paysanne, particulièrement auprès des jeunes et des citoyens
- Promouvoir des modes de vie alternatifs
- Créer des alternatives au capitalisme au travers d'initiatives et de modes de production coopératifs, collectifs, autonomes, répondant à nos besoins et à petite échelle
- Mettre nos idées en pratique et relier les actions locales aux luttes politiques globales
- Nous amuser !

Face à la course à l'agrandissement des surfaces des exploitations agricoles, les jeunes désirant s'installer en agriculture doivent faire preuve d'ingéniosité. Ils doivent réfléchir aux alternatives des modèles productivistes, à comment utiliser les moyens existants pour faciliter leur entrée dans le monde de travail agricole, et à comment développer de nouveaux outils pour favoriser leur installation et leur stabilité. Les formes d'action présentées par les différents partenaires du Sud présents au forum, comme l'occupation de terres, ne sont pas exclues car les sans-terre sont désormais une réalité en Europe aussi.

L'enjeu de faire émerger une nouvelle paysannerie en Europe est une transformation sociale importante. Il s'agit de mettre en œuvre des rapports de force, pour changer le modèle agricole dominant et se projeter vers l'avenir. Le documentaire « Nos enfants nous accuseront », discuté pendant cet atelier, souligne bien cette idée.

Site internet

www.reclaimthefields.org/fr

Source

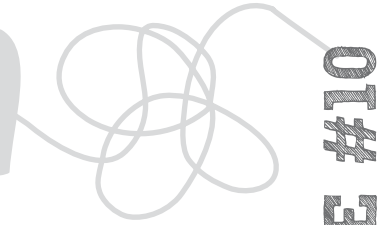
D'après les débats de l'atelier « Installation des jeunes en agriculture », le dimanche 19 avril 2009.

Animation :

Benjamin Corbier, paysan membre de la Confédération Paysanne et de Reclaim the fields.

DES FEMMES EN ACTION AU BURKINA FASO

UN RÉSEAU POUR LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS FAITES AUX FEMMES



Depuis 2003, le Réseau Femmes en action agit au Burkina Faso pour lutter contre les discriminations faites aux femmes agricultrices, en matière d'accès aux ressources, en particulier la terre. Dans un pays où les lois garantissent sur le papier l'accès des femmes à la terre, c'est un travail de terrain que mène le réseau pour faire évoluer les mentalités, renforcer les capacités des femmes et à terme faire changer les politiques.

La situation agricole et alimentaire du Burkina Faso

Le Burkina Faso subit de plein fouet la crise alimentaire mondiale. Ceci est en majeure partie imputable à l'acapement des terres par l'agrobusiness, la spéculation foncière, au manque de moyens et à l'explosion démographique. La souveraineté alimentaire du pays est en danger et la pauvreté ne cesse de s'accroître. Selon le dernier classement du PNUD sur le développement durable, le Burkina Faso occupe l'avant dernière place et le problème foncier apparaît comme l'une des causes majeures de cette contre-performance. La production nationale ne peut satisfaire la demande et la plupart des produits alimentaires sont importés, ce qui ne fait qu'augmenter la dépendance du Burkina Faso.

Des inégalités hommes/femmes criantes concernant l'accès à la terre

Le milieu rural constitue près de 80 % de la population avec au moins 65 % de femmes qui consacrent les trois quarts de leur temps aux activités agricoles. Principales actrices de la production agricole, les femmes sont paradoxalement mises à l'écart de la gestion foncière. Pourtant, les textes au plan national, régional et international prônent une véritable égalité des droits sans discrimination aucune, mais la mise en œuvre des droits n'est pas effective. Les femmes accèdent à la terre difficilement malgré la volonté de prendre en compte le genre pour réduire les inégalités. Cette situation ne favorise pas l'accroissement de la production agricole, qui pourtant apparaît aujourd'hui comme la voie pour contenir la crise alimentaire dans le pays.

Le poids de la tradition

Au Burkina Faso comme partout ailleurs en Afrique, la terre revêt un caractère sacré et la femme est exclue de sa gestion. L'explication suivante est donnée dans le guide sur la sécurisation des droits fonciers des fem-

mes rurales au Burkina Faso, produit par le Groupe de réflexion et d'action sur le foncier (GRAF) en 2006 à l'intention des animateurs d'associations et d'ONG de promotion des droits humains : Si la femme devait accéder à la terre, il n'y aurait plus de mémoires du foncier. On ne saurait plus à quel lignage appartient telle ou telle terre. Ce sera la mort de la tradition. La femme ne peut pas par exemple remonter les généalogies en raison de son statut. Un autre exemple de cette exclusion ancrée dans la coutume apparaît très clairement dans le film sur l'accès des femmes à la terre réalisé en 1992 par Franceline Oubda. Le Naba Sapilma, chef coutumier de Koupela (Région du Centre-est du Burkina Faso) est formel : « La femme ne se marie pas pour s'ingérer dans des questions de terres, mais pour servir la famille de son mari. Dans l'histoire de l'humanité, la femme n'a jamais réclamé la terre. Elle peut bien faire des propositions sur l'utilisation de la terre mais elle ne peut appliquer directement ses idées sur la terre. La terre appartient à la famille. Devrait-on morceler la terre à chaque fois qu'il y a un mariage. Il est très difficile qu'une femme hérite d'une terre alors qu'elle est alliée à une autre famille. Je ne vois pas comment on devrait lui donner la jouissance d'un patrimoine qui irait par alliance à une autre famille. C'est la loi des mâles en Afrique ».

Les combats de Réseau Femmes en Action (RFA) en faveur de l'accès des femmes à la terre

Le Réseau Femmes en Action a été créée en 2003 avec pour mission de contribuer à la réduction de la pauvreté au Burkina Faso par l'accompagnement des communautés de base dans le développement et le renforcement de leurs activités génératrices de revenus ; à promouvoir les droits et la citoyenneté des femmes, leur participation à la gestion des collectivités locales ; et à développer un partenariat entre les acteurs à la base pour travailler à la réduction des inégalités sociales.

L'organisation estime qu'il est primordial d'aider les plus vulnérables, les femmes et les jeunes, pour solidifier les bases de la société et bâtir ensuite un modèle plus à même de satisfaire ses citoyens.

Au total, 36 organisations de base bénéficient des actions du réseau dans 8 régions du Burkina Faso. En vue d'une sécurisation des droits fonciers des femmes, RFA insiste sur la prise en compte de certaines recommandations, dont entre autres :

DES FEMMES EN ACTION AU BURKINA FASO UN RÉSEAU POUR LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS FAITES AUX FEMMES

- Renforcer les actions d'information et de sensibilisation sur les droits (notamment fonciers) au sein des collectivités locales avec la participation des responsables coutumiers et religieux ;
- Encourager la régularisation des mariages ;
- Poursuivre les activités de scolarisation, d'alphabétisation ;
- Améliorer la participation/représentation des femmes dans les instances de prévention et de gestion du foncier :
 - Faciliter l'accès des femmes à l'équipement agricole, aux crédits intrants pour les aider à moderniser leurs techniques agricoles ;
 - Reconnaître et prendre en compte la profession d'agricultrice dans laquelle se trouve la majeure partie des femmes ;
 - Faire attention à l'agrobusiness ;
 - S'inspirer des expériences réussies pour les répliquer dans d'autres zones en tenant compte des réalités ;
 - Pour les femmes ayant accédé à la terre malgré les difficultés, les former et les soutenir avec du matériel agricole performant pour qu'elles soient des modèles à diffuser.

Des réformes gouvernementales allant dans le sens des demandes du RFA

Les réalités du terrain dominées par la persistance des lois coutumières ont toujours mis en cause les nombreuses décisions administratives en matière de gestion et de distribution des terres. Le Gouvernement s'est récemment engagé dans un nouveau processus de réformes traduit en 2007 par l'adoption de la Politique Nationale de Sécurisation Foncière en Milieu Rural (PNSFMR) et d'un avant projet de loi en cours d'examen.

La Politique nationale de sécurisation foncière en milieu rural met en place un système de quotas sur les périmètres aménagés, et soumet des instances locales de gestion aux principes d'équité, d'égalité et de non exclusion. De plus, elle impose que les femmes soient également représentées dans les instances de suivi et d'évaluation.

Quant à l'avant projet de loi sur la sécurisation foncière en milieu rural, il propose le principe de distinction des terres (domaine foncier de l'État, domaine foncier des collectivités territoriales, domaine foncier des privés) et met en place des programmes spéciaux en faveur des femmes et des jeunes.

Certes, les femmes ne vont pas devenir propriétaires terriennes du jour au lendemain, mais petit à petit, des organisations telles que le RFA osent exiger une moder-

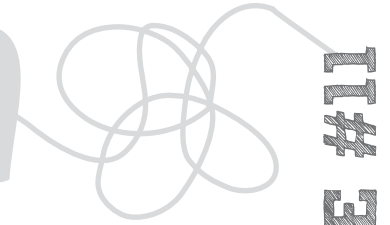
nisation du système et parviennent ainsi à améliorer les conditions de vie de la population toute entière.

Source

D'après les interventions de Françoise Bibiane Yoda, responsable plaidoyer du RFA, lors du Forum international sur l'accès à la terre des 18 et 19 avril 2009.

30 ANS DE LUTTE POUR LE COMITÉ D'UNITÉ PAYSANE CUC AU GUATEMALA

LA QUESTION DE L'ACCÈS À LA TERRE COMME AXE PRINCIPAL



FICHE #11

Le Comité d'Unité Paysanne (CUC), créé en 1978, rassemble des paysans, travailleurs ruraux et peuples indigènes, des hommes, des femmes, des jeunes, des anciens et des enfants de diverses cultures du Guatemala. La question de l'accès à la terre est leur principal axe de travail, dans ce pays où la concentration des terres aux mains de grands propriétaires est impressionnante: en effet, 3 % de la population détient 72 % des terres cultivables, tandis que la majeure partie des guatémaltèques vivent dans l'indigence. Au Guatemala, lutter pour la terre est risqué, le pouvoir n'hésitant pas à user de la force pour réprimer les militants.

Un peu d'histoire...

Bien avant la création de l'État guatémaltèque, le territoire était peuplé essentiellement par les Mayas (dès 2000 ans avant J.C). L'incroyable évolution du peuple maya va cependant rencontrer un obstacle: la colonisation. La période coloniale qui débute au 16^{ème} siècle aura un terrible impact sur le monde maya. L'apparition des haciendas coïncide avec une période de domination et d'exploitation des peuples autochtones. Pendant près de 200 ans, le Guatemala vit alors sous l'emprise étrangère. Ce n'est qu'en 1821 que le pays obtient son indépendance. Entre 1898 et 1944, le Guatemala se retrouve sous la tutelle virtuelle des États-Unis. Les deux dictateurs, Manuel Cabrera (1898-1920) et Jorge Ubico (1926-1944) laissent la United Fruit Company s'approprier le Guatemala en constituant un véritable empire bananier. Pendant ces années de dictature, le pays se voit contrôlé par les grandes compagnies américaines. C'est à ce moment que certains métis, les « ladinos », vont s'enrichir et devenir les principaux propriétaires terriens. Juan José Arévalo est élu président en 1945. Il prône une politique de développement qui soustrait le Guatemala de la tutelle américaine. Plusieurs projets sociaux sont développés et une importante réforme agraire est lancée. Toutefois, les propriétaires terriens et les compagnies américaines s'opposent fortement à ces changements; ce qui va inciter les États-Unis, avec l'aide de la CIA, à fomenter un coup d'État. En 1954 prend fin l'expérience démocratique. Les militaires arrivent au pouvoir ce qui marque le début de la longue guerre civile.

Les réformes proposées successivement sont défavorables aux populations paysannes et réduisent de beaucoup leurs ressources. La pauvreté et la frustration augmentent. C'est ce qui pousse à la création du CUC au début des années 1980, qui va essentiellement lutter pour se réapproprier les terres volées depuis le début de la colonisation. À partir des années 1980 commence

alors une des périodes les plus difficiles pour les guatémaltèques. Les résultats de ces années de répression sont terribles. On considère que la guerre civile aura fait plus de 200 000 victimes. D'après la Commission d'éclaircissement historique, 83 % étaient des Mayas et 17 % des Métis. La majorité de ces victimes étaient des civils non combattants, des paysans, des syndicalistes, des étudiants, etc.. Plus de 44 000 veuves et orphelins survivent à cette guerre.

Il faudra attendre le 29 décembre 1996 pour que soient signés les Accords de Paix. Ces derniers prévoyaient des changements constitutionnels importants dont la révision des formes de propriété et de tenure agraire. Historiquement, c'est après la signature de la paix en 1996 que le gouvernement a incorporé des terres nationales au régime de propriété privée et que des particuliers ont commencé à acheter ces terres. Se sentant en danger, les paysans ont alors demandé des titres de propriété, ce qu'ils se sont vus refuser avant d'être expulsés. De ce fait, le CUC continue de lutter pour l'accès à la terre, le respect du droit au travail et la formulation de propositions politiques publiques en faveur des paysans.

Une répression sanglante des paysans luttant pour l'accès à la terre

Malgré la signature des accords de paix et les engagements pris par le Gouvernement, la répression est toujours sanglante et viole les textes protégeant les droits humains et les droits indigènes. Les membres du CUC en sont malheureusement souvent victimes. En effet, ces dernières années, plus de 25 syndicalistes du CUC ont été assassinés et d'autres sont en prison tels des criminels, alors qu'ils se battent pour une cause juste.

Le 13 février 2003, trois véhicules de la police nationale civile accompagnés de militaires de haut rang se sont rendus au domaine rural (finca) de San Basilio, dans le département de Suchitepéquez. Ils auraient menacé de tuer les membres du CUC de ce domaine si ceux-ci ne renonçaient pas à chercher à obtenir des terres dans la région. L'armée affirme qu'elle a des droits sur les terres du domaine de San Basilio appartenant à l'État. Elle avait en effet été autorisée à occuper ces terres lors de la guerre civile mais les accords de paix prévoient que les paysans doivent être autorisés à les acheter. Depuis 2002, l'armée et l'administrateur du domaine intimident et menacent régulièrement les paysans, y compris les membres du CUC, en vue de les dissuader d'acheter les terres du domaine de San Basilio.

30 ANS DE LUTTE POUR LE COMITÉ D'UNITÉ PAYSANE CUC AU GUATEMALA

LA QUESTION DE L'ACCÈS À LA TERRE COMME AXE PRINCIPAL

Les militaires s'en sont récemment pris à Rafael Gonzalez, représentant du CUC au Forum de Montreuil. En effet, ce dernier a été menacé de mort lors d'une manifestation organisée contre une entreprise occupant des terres qu'une communauté paysanne locale estime vacantes.

30 ans de batailles et de victoires pour le CUC

Le CUC ne baisse pas pour autant les bras. En avril 2008, à l'occasion du 30^{ème} anniversaire de l'organisation, le CUC a organisé une grande marche de 4 jours. Lors de la dernière étape à Guatemala City, 5 000 personnes étaient présentes pour soutenir les droits des paysans face au Gouvernement et aux grands propriétaires et producteurs d'agrocarburants, complices dans l'accaparement illégal des terres paysannes et indigènes. C'est le fruit d'un long travail d'animation sur le terrain, le CUC travaillant dans 46 communautés (environ 3618 familles), qui se réunissent en assemblées communautaires.

À force de combats, d'occupations des terres, de luttes juridiques, et de l'aide de la solidarité internationale, la situation des paysans au Guatemala connaît des victoires. De plus, de nouveaux courants progressistes venant de Cuba, d'Équateur, du Salvador, de Bolivie et d'autres pays d'Amérique latine, agissent dans le sens de l'accès à la terre et influencent progressivement l'orientation du pouvoir guatémaltèque.

Source

D'après les propos de Rafael Gonzalez (Sous-coordonateur du CUC), recueillis lors du Forum International sur l'accès à la terre des 18 et 19 avril 2009.

LE KASAMA-TK, UN MOUVEMENT PAYSAN PHILIPPIN SANS CONCESSION



Le Kasama-Tk défend depuis 1985 les revendications des paysans du Sud des Philippines aspirant à une véritable réforme agraire. Dans un pays d'extrême concentration foncière et marqué par la persécution de toutes les forces syndicales, le Kasama-Tk vise à fédérer les paysans et à leur faire prendre conscience de leurs droits. Le rapport de force s'accompagne parfois de violences, d'où une stratégie d'action différente de celle développée par le mouvement non-violent indien Ekta Parishad.

La situation des paysans du Sud des Philippines

La région sud des Philippines est composée de cinq provinces terrestres - Batangas, Cavite, Laguna, Quezon and Rizal et de cinq provinces insulaires - Marinduque, Mindoro Occidental, Mindoro Oriental, Romblon et Palawan. Bien que la région soit dotée de ressources naturelles importantes, la population paysanne souffre d'extrême pauvreté. Les paysans pauvres constituent la majorité de la population de la région, c'est-à-dire 89,2 % des 11 millions d'habitants. D'après les informations du gouvernement, seuls 20 % des paysans de la région possèdent un hectare ou moins. Huit paysans sur dix ne possèdent pas la terre qu'ils cultivent. 1 934 000 des 4,4 millions d'hectares, soit 44 % des terres de la région, sont contrôlés par 845 propriétaires terriens seulement. Un système semi-féodal domine la production agricole dans les campagnes. Des rapports injustes et d'exploitation continuent d'exister entre les paysans et les propriétaires terriens : partage inégal des relations dans les formes de locations, coûts élevés de production par rapport à des produits agricoles vendus à bas prix, endettement auprès des propriétaires terriens et des commerçants, salaires de misère et esclavage pour les salariés agricoles.

Dans ces conditions, les agriculteurs, les pêcheurs, les femmes et les plus jeunes, avec le soutien d'autres secteurs, luttent pour que leurs droits fondamentaux soient respectés, à travers une véritable réforme agraire. Le Kasama-TK rassemble ces acteurs pour structurer leur combat et leur donner d'avantage de crédibilité.

Qu'est ce que le KASAMA-TK ?

Le Katipunan ng mga samahang Magbubukid sa Timog Katagalugan (KASAMA-TK) est une fédération régionale d'organisations paysannes du sud des Philippines. Créé en 1985, il doit sa création aux milliers de représentants de paysans qui, au fil de siècles, ont péri dans

leur bataille pour une véritable réforme agraire ; depuis les règles coloniales espagnoles aux années noires de la Loi Martiale sous la dictature de Marcos. Déterminés à améliorer la cause et l'intérêt démocratique de la paysannerie, les représentants des paysans et les paysans militants ont mis en place cette grande fédération régionale de paysans.

Les principales missions du KASAMA-TK

Le KASAMA-TK poursuit essentiellement trois missions :

1. Etablir un mouvement paysan puissant, qui se bat avec conviction pour améliorer l'intérêt démocratique de la paysannerie.
2. Développer et exploiter le savoir, la conscience critique, les compétences et les capacités de ses membres et de ses représentants grâce à des formations intensives et approfondies.
3. Améliorer la situation de détresse et les problèmes de la paysannerie ; s'opposer à des projets de développement et des politiques qui sont contre l'intérêt des populations ; et obtenir des acquis sociaux, économiques et politiques au travers de campagnes et de plaidoyers.

Regards croisés avec l'organisation indienne Ekta Parishad

La philosophie du KASAMA -TK est la lutte avant tout. Même si cela doit passer par le recours à la violence, les intérêts que défend l'organisation valent, selon elle, tous les sacrifices. Le régime philippin est extrêmement répressif, et les cas de violences graves sur les opposants sont de coutume. Axel Pinpin, le secrétaire général du mouvement et son représentant lors du Forum International sur l'accès à la terre a d'ailleurs été la victime malheureuse de cette forte répression. En effet, en avril 2006, il a été emprisonné par des agents de l'état et des militaires, au motif suivant : « rebelle appartenant à un groupe armé révolutionnaire issu du parti communiste ». Pure invention destinée à le tenir à l'écart de toute action pouvant mettre en danger les manigances gouvernementales sur la terre. Sa détention a duré 28 mois et c'est en grande partie grâce à la pression mise par la solidarité internationale sur les institutions philippines que le tribunal a classé l'affaire et l'a libéré en novembre 2008.



LE KASAMA-TK, UN MOUVEMENT PAYSAN PHILIPPIN SANS CONCESSION

La prison a conforté Axel Pinpin dans ses convictions et il lutte aujourd'hui plus que jamais au sein du KASAMA-TK. À son sens, toute forme de mobilisation, y compris violente, est justifiée par les intérêts des Philippins et les inégalités criantes dont ces derniers sont victimes. Le mouvement a pour but, « sans condition », de soutenir et de promouvoir les droits démocratiques des paysans philippins, et d'arriver à établir un État libre, démocratique et souverain.

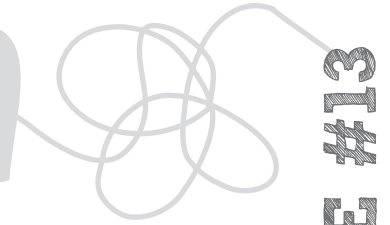
Le bras de fer avec le gouvernement philippin peut s'avérer long et éprouvant. Le 22 mai 2009, un mois après le forum de Montreuil auquel Axel a participé, la police militaire a violemment dispersé le campement paysan installé depuis plus de 40 jours face au parlement philippin à Manille. Ce sit-in paysan visait à demander au parlement philippin l'adoption d'une réforme agraire favorable aux petits paysans. Plusieurs militants ont été blessés lors de cette violente dispersion.

Il est frappant de voir que les moyens de mobilisation pour la terre varient entre organisations. L'organisation indienne Ekta Parishad par exemple, lutte pour des acquis socio-politiques et des idéaux comparables à ceux du KASAMA-TK. Cependant, l'organisation suit strictement la pensée de Gandhi, dont la non-violence est le maître mot. Au contraire du KASAMA-TK qui s'oppose fréquemment à l'armée, Ekta Parishad prône la réforme agraire par la mobilisation non-violente. Les longues marches de protestations, héritées de la Marche du Sel de Gandhi, sont ainsi un élément fort utilisé par l'organisation. Ces dernières rassemblent des milliers de militants qui traversent l'Inde pour transmettre leurs idées, former les populations et faire connaître leurs revendications aux décideurs politiques. Cette forme de mobilisation connaît également de nombreux succès comme lors de la marche Janadesh en octobre 2007.

Source

D'après les interventions d'Axel Pinpin, secrétaire général du Kasama-Tk et de Pradeep Sharma, coordinateur national d'Ekta Parishad lors du Forum International sur l'accès à la terre des 18 et 19 avril 2009.

ACCÈS À LA TERRE, LES RECOMMANDATIONS DU RAPPORTEUR SPÉCIAL DES NATIONS-UNIES SUR LE DROIT À L'ALIMENTATION



Que fait le Rapporteur spécial des Nations-Unies sur le droit à l'alimentation ? Quelles sont ses fonctions ? Le Rapporteur spécial dispose d'un mandat de 3 ans pour faire un rapport au Conseil des Droits de l'Homme et à l'Assemblée Générale des Nations-Unies. Le rapport doit contenir des recommandations pour améliorer la mise en œuvre du droit à l'alimentation, droit de l'homme fondamental faisant partie des droits économiques, sociaux et culturels. Succédant à Jean Ziegler, le rapporteur spécial actuel Olivier de Schutter est entré en fonction en 2008 et son équipe travaille sur différents aspects du droit à l'alimentation, en particulier les questions foncières. Le droit est pensé comme un outil au service des luttes sociales.

Comment le cadre du droit à l'alimentation peut contribuer à sécuriser l'accès à la terre ?

Les témoignages des partenaires du Sud ont montré pendant le forum de Montreuil combien les inégalités dans l'accès à la terre étaient criantes. Les droits à la terre se conquièrent plus qu'ils ne se reçoivent : ce sont le fruit de luttes nationales relayées à l'international.

L'amélioration de la sécurité sur les terres et d'un accès plus équitable à la terre est crucial pour au moins quatre raisons :

1. 50 % des gens qui ont faim sont des petits paysans disposant de moins de 2 hectares ; et 20 % n'ont pas de terre du tout. La question de la terre est donc liée à la question du droit à l'alimentation et donc des droits de l'homme. Ainsi, l'accès à la terre est primordial dans la lutte contre la faim.

2. Un accès plus équitable à la terre, et une sécurité du maintien sur les terres est un facteur de croissance économique, de développement et de réduction de la pauvreté. Une étude de la Banque Mondiale sur les politiques foncières dans 73 pays entre 1960 et 2000 a conclu que les pays ayant une répartition plus égale de la terre au moment initial avaient des taux de croissance 2 à 3 fois plus rapides que ceux ayant une répartition inégale de la terre.

C'est le cas de Taiwan, de la Corée du sud et de la Chine qui ont tous à un certain moment fait des réformes agraires massives et importantes.

3. Sur le plan économique, à petite échelle, l'agriculture paysanne est plus efficace. Le rendement par hectare

est plus élevé, et on crée beaucoup plus d'emplois que dans un modèle d'agriculture industrielle.

4. Une sécurité foncière encourage les paysans à investir dans des modes d'agriculture plus durables que les pratiques courantes.

À l'inverse, quatre tendances paraissent particulièrement inquiétantes :

1. Le morcellement des parcelles. À chaque génération, les parcelles se morcellent, en Inde par exemple, on est passé de 2,6 hectares par personne à 1,4 en 2000. Dans certains pays, on ne peut plus vivre de la terre dans des parcelles aussi petites.

2. Le changement climatique et ses conséquences : dégradation des terrains, désertification, réfugiés climatiques.

3. L'augmentation de la compétition pour la terre avec le développement des agrocarburants.

4. La concentration des terres entre les mains des grands producteurs, dans le contexte de libéralisation du commerce.

Dans ce contexte, le Rapporteur spécial souhaite traiter de trois défis principaux au cours de son mandat :

Améliorer la sécurité foncière par le droit et les normes

On sait que le contexte national est d'avantage adapté en matière de foncier, mais le droit à l'alimentation peut également contribuer à l'accès à la terre. Le droit à l'alimentation est un cadre international qui a été énormément développé ces quinze dernières années. Il part de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du Protocole International sur les droits économiques, sociaux et culturels. Il a été récemment repris par la FAO dans ses Directives volontaires sur le Droit à l'alimentation qui établissent des lignes directrices pour la réalisation du droit à l'alimentation. C'est la première fois qu'une Agence Internationale ne s'occupant pas directement des droits de l'homme se positionne sur un des droits économiques, sociaux et culturels. Des États sont maintenant en train de mettre cette directive en pratique, de l'insérer dans leur Constitution, elle est donc très utile.

ACCÈS À LA TERRE, LES RECOMMANDATIONS DU RAPPORTEUR SPÉCIAL DES NATIONS-UNIES SUR LE DROIT À L'ALIMENTATION

Une des dispositions de la FAO porte sur la réforme agraire et tous les États pourraient donc s'en prévaloir. Il existe aussi d'autres instruments du droit international sur lesquels on peut s'appuyer pour tendre vers un meilleur accès à la terre. Comme par exemple la Convention sur le droit des peuples indigènes et la Convention pour l'élimination de toute discrimination à l'égard des femmes.

Promouvoir une réforme agraire et remettre la redistribution des terres à l'agenda politique

Il faut donner les moyens aux pays en développement de racheter des terres. On envisage en ce moment de créer un fonds international destiné à cela. Le coût des réformes sera bien sûr très important, mais ce chiffre doit être comparé au coût actuel de la non utilisation de milliers de terres.

En 2004 l'Union Européenne a donné des lignes directrices sur l'alimentation. On constate que dans les années 1950-60, les donateurs accompagnaient les politiques de redistribution pour réduire les inégalités, ils ont malheureusement depuis cessé par peur de politisation du sujet, avec l'échec de certains gouvernements socialistes. Il est utile de dépasser ces craintes. C'est un défi culturel et financier à aborder de front pour remettre la réforme agraire à l'agenda politique.

Définir un cadre politique international régulant le rachat des terres par l'agro-business

Ce cadre pourrait comporter un volet sur la protection des individus contre les évictions. Sur ce sujet, la Cour Interaméricaine des Droits de l'Homme a apporté une jurisprudence très intéressante contre le Paraguay en 2006 affirmant que le droit des peuples indigènes prime sur le droit des investisseurs.

Le principe du droit à l'autodétermination va dans le même sens. En effet, il stipule que tout peuple lorsqu'il est victime d'un oppresseur, a le droit de se défendre. Il est notamment défini dans l'article premier du Pacte sur les droits civils et politiques du 16 décembre 1966 : « tous les peuples ont le droit de disposer d'eux-mêmes. En vertu de ce droit, ils déterminent librement leur statut politique et assurent librement leur développement économique, social et culturel. » Le Nicaragua a récemment utilisé ce texte pour lutter contre des investisseurs voulant priver le pays d'une partie de ses ressources naturelles.

S'agissant de la Charte débattue et adoptée pendant le forum de Montreuil, le Conseiller Vanloqueren a fait deux commentaires en conclusion de sa présentation :

Il est utile d'ancrer les revendications de la société civile dans les droits de l'homme, notamment le droit à l'alimentation, pour les raisons mentionnées ci-dessus.

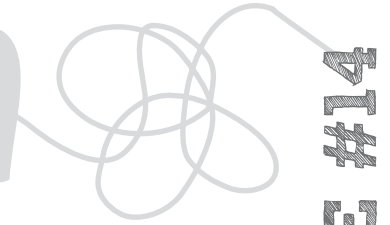
Il faut montrer dans l'argumentaire porté autour de cette charte le visage positif de l'agriculture paysanne ; en montrer les intérêts et les atouts (alimentation, emploi, respect des ressources naturelles...) pour peser dans les rapports de force et face aux promoteurs du libéralisme et de l'agro-business.

Source

D'après l'intervention de Gaëtan Vanloqueren, conseiller d'Olivier de Schutter, Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation. Débat du dimanche 19 avril 2009.

CHARTRE DU FORUM INTERNATIONAL SUR L'ACCÈS À LA TERRE, 18-19 AVRIL 2009

DÉFENDONS LE DROIT DES PAYSANNES ET DES PAYSANS A LA TERRE



La crise alimentaire mondiale a révélé au grand jour les effets dévastateurs des politiques de libéralisation de l'agriculture et l'abandon des agricultures familiales et paysannes au profit de l'agrobusiness. Ces politiques ont largement contribué à l'augmentation du nombre de personnes souffrant de la faim, qui atteint aujourd'hui presque 1 milliard. La grande majorité de ces personnes sont des paysannes et des paysans fragilisés par ces politiques agricoles.

Alors que cette crise alimentaire s'est étendue aux secteurs économique et financier, la terre est aujourd'hui placée au cœur des enjeux économiques, sociaux et environnementaux. La concentration foncière s'accélère au profit des grandes exploitations agricoles. À cela s'ajoute l'aggravation du phénomène d'accaparement des terres agricoles à l'échelle mondiale par des investisseurs privés et des États, qui vient renforcer la pression exercée sur des millions de paysans et risque d'engendrer de nouveaux conflits. Ceci sans oublier les cas de colonisation (terres et eau) en violation du droit international.

L'agrobusiness accapare les terres et aggrave la faim et la pauvreté !

Dans les pays dits du Sud, la priorité donnée à l'agrobusiness et les expropriations liées au développement urbain ou industriel ont privé des millions de petits paysans de leurs moyens de production, sans revenus de substitution. Les céréales prélevées sur le marché mondial pour le développement des agrocarburants et l'alimentation des animaux ne sont plus disponibles pour leur fonction première qui est de nourrir les hommes.

En Europe, ce sont des milliers d'exploitations qui disparaissent chaque année, victimes du bétonnage et de la concurrence acharnée au sein même du monde agricole par des exploitations qui s'agrandissent, dopées par des soutiens publics inéquitables. Dans ce contexte, les jeunes ne peuvent pas s'installer.

L'agriculture pratiquée dans les grandes exploitations ou plantations emploie le plus souvent de la main-d'œuvre sous rémunérée et sans droits. Elle a tendance à se mécaniser et conduit au chômage des petits paysans. Ce modèle, qui privilégie souvent la monoculture et la consommation intensive d'eau, d'énergie et de pesticides, n'est pas durable.

Par ailleurs, l'agrobusiness et le commerce international déstabilisent ou détruisent les productions locales et ne s'intéressent qu'à la population solvable – les pauvres ne pouvant pas payer : ils ne peuvent donc pas répondre au défi de la faim, et l'actualité le démontre chaque jour.

L'agriculture paysanne et familiale est celle qui associe le mieux les aspects sociaux, environnementaux et économiques. Elle privilégie les cultures vivrières ou la consommation locale en s'appuyant sur des modèles de production diversifiés, plus économes, consommant moins d'énergie et de pesticides. L'agriculture paysanne peut nourrir le monde, mais elle doit être soutenue ou renforcée au Nord comme au Sud.

L'union Européenne a de grandes responsabilités !

L'Union Européenne, à travers ses politiques, les investissements de ses entreprises et de ses banques et les décisions des institutions financières internationales qu'elle influence, a de grandes responsabilités dans cette situation.

Les citoyens des 27 États membres de l'Union européenne (UE) éliront, en juin 2009, leurs représentant-e-s au Parlement européen pour la législature 2009-2014. Le renouvellement du Parlement européen est l'occasion de mettre la question du foncier à l'agenda européen.

Peuples Solidaires, la Confédération Paysanne et leurs partenaires réunis à Montreuil les 18 et 19 avril 2009 à l'occasion du Forum international sur l'accès à la terre, appellent les futurs parlementaires européens à s'engager à défendre le droit des paysan(ne)s à la terre, au Sud comme en Europe, en considérant que la terre est un bien commun et de responsabilité collective.

Pour défendre le droit à la terre, les futur(e)s parlementaires européen(ne)s sont appelé(e)s à :

- Soutenir publiquement les luttes paysannes visant à défendre les droits des paysans et en particulier le droit à la terre, au Sud comme en Europe, pour faciliter et sécuriser l'accès à la terre.
- Reconnaître le rôle clef des femmes dans la souveraineté alimentaire, et soutenir leur lutte pour l'accès et le contrôle de la terre.
- Défendre le droit de souveraineté alimentaire au sein des organismes internationaux, prioritaire sur les droits du commerce, et dans la mise en œuvre du Partenariat mondial pour l'agriculture et l'alimentation actuellement en cours d'élaboration.

CHARTRE DU FORUM INTERNATIONAL SUR L'ACCÈS À LA TERRE, 18-19 AVRIL 2009

DÉFENDONS LE DROIT DES PAYSANNES ET DES PAYSANS A LA TERRE

- Demander à court terme la transparence et à moyen terme la régulation des investissements fonciers à l'échelle internationale en faisant primer le droit à la souveraineté alimentaire et le droit à l'alimentation sur les intérêts privés.

À l'échelle européenne, la transparence et la régulation portent sur les investissements des entreprises européennes en Europe de l'Est et dans les pays du Sud ainsi que sur les investissements de la Banque Européenne d'Investissement, de la Banque Européenne de Reconstruction et de Développement et des banques et fonds spéculatifs privés, dans ces mêmes pays.

Les futur(e)s parlementaires européen(ne)s sont donc appelé(e)s à :

- Prendre position sur la politique foncière de la Banque Mondiale et ses conséquences pour les petits paysans et sur le phénomène d'accaparement des terres agricoles.
- Orienter l'aide à l'agriculture fournie par l'Union européenne vers les projets d'agriculture paysanne profitant aux communautés rurales, en excluant les projets agro-industriels.
- Demander l'abandon de l'objectif d'incorporation de 10 % d'agrocarburants dans la production énergétique européenne, et la mise en œuvre d'une politique d'indépendance protéinique en Europe, afin de mettre un terme aux monocultures d'exportation développées pour le marché européen en Amérique latine, Asie et Afrique.
- Demander la suspension des accords d'association

avec les États qui colonisent les terres et l'eau en violation du droit international.

Dans la perspective de la réforme de la PAC en 2013, les futur(e)s parlementaires européen(ne)s sont appelé(e)s à :

- Refonder la Politique Agricole Commune sur les principes de souveraineté alimentaire, de préservation des ressources naturelles et de relocalisation de la production alimentaire, ainsi que du développement de l'emploi paysan sur tous les territoires.
- Rappeler que le soutien aux agriculteurs européens ne doit pas nuire aux paysans du Sud.

Cette refondation implique de :

- Placer la question de l'usage et de la répartition du foncier au cœur des politiques publiques européennes.
- Faciliter et sécuriser l'accès à des installations paysannes pour toutes et tous en privilégiant le droit d'usage sur le droit de propriété.
- Poser les bases d'une réforme foncière et agraire pour protéger l'espace agricole contre l'urbanisation, en bannissant la concentration et en favorisant le partage des terres.
- Soutenir les collectivités qui mettent en place des réserves foncières agricoles et s'engagent sur les projets collectifs d'utilisation des terres agricoles et de préservation des ressources.

Définition de la Souveraineté Alimentaire (extrait de la Déclaration de Nyéléni) Forum pour la souveraineté alimentaire Nyéléni 2007 Sélingue, Mali

La souveraineté alimentaire place ceux qui produisent, distribuent et consomment une alimentation locale et saine au cœur des systèmes et politiques alimentaires, agricoles, d'élevage et de pêche, en lieu et place des exigences du marché et des transnationales qui réduisent l'alimentation à des simples produits échangeables sur le marché mondial. Elle offre la possibilité de construire une stratégie de résistance et de démantèlement d'un système à la fois inéquitable et non durable qui conduit tant à la sous-nutrition chronique qu'à l'augmentation rapide de l'obésité.

La souveraineté alimentaire suppose le respect du droit à l'alimentation – le droit des populations à une nourriture saine, respectant les cultures, produite selon des pratiques respectueuses de l'environnement et des droits sociaux. Elle reconnaît le droit des populations à participer au processus de décision et à définir leurs propres systèmes d'alimentation, leurs pratiques agricoles, d'élevage et de pêche. Elle défend les intérêts des générations futures et suppose des relations sociales égalitaires, libres d'oppression, entre les hommes et les femmes, les peuples, les groupes raciaux et les classes sociales. Elle encourage une véritable réforme agraire et défend l'accès et le partage des terres productives, loin de la menace de privatisation et d'expulsion.

La souveraineté alimentaire défend les intérêts, le droit à l'alimentation et celui de produire des populations et communautés, incluant celles sous occupation, dans des zones de conflits, celles qui font face ou qui reconstruisent après des désastres naturels, aussi bien que celles socialement et économiquement marginalisées, comme les dalits, les peuples indigènes et les travailleurs migrants. La souveraineté alimentaire donne un cadre politique permettant des pratiques de production, de cultures, d'élevage, de pêche, de pastoralisme et des systèmes d'alimentation définies par les communautés locales.

Les fiches de ce document s'appuient sur les temps forts du Forum dont nous rappelons le programme :

Samedi 18 avril 2009 :

Table-ronde 1:

- Sensibilisation aux enjeux de l'accès à la terre

Table-ronde 2:

- Les formes de mobilisation pour l'accès à la terre

Dimanche 19 avril 2009 :

Table-ronde 3:


- L'accès des femmes à la terre dans les pays du Sud

Ateliers simultanés:

- Les agrocarburants et l'accès à la terre
- L'agriculture en zone périurbaine
- L'installation des jeunes en agriculture
- Main-basse sur les terres agricoles : comment répondre au phénomène
- Stratégie de plaidoyer face aux candidats aux élections européennes

Débat:

- Quelle prise en compte des enjeux fonciers par les futurs eurodéputés ?



Merci à la fondation Un monde par tous, à la fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'homme et la Mairie de Montreuil qui ont apporté leur soutien à cet événement.



Marche pour l'accès à la terre « Janadesh », 2007, Inde.



**L'accès à la terre dans le contexte de crise alimentaire,
écologique, économique et financière mondiale**
Actes du Forum International sur l'Accès à la terre, 18-19 avril 2009 Montreuil

Contact : Antoine Bouhey
Fédération Peuples Solidaires
2B, rue Jules Ferry - 93 100 Montreuil - France
Tel: (33) 1 48 58 21 85 Fax: (33) 1 48 58 05 28
www.peuples-solidaires.org